

COMPTE-RENDU

ORDRE DU JOUR

1. Informations de la Présidente
2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 14 mars 2023

Enjeux Stratégiques

3. Allocation complémentaire et financement d'actions de transition écologique pour 2023
4. LUE – Programmes interdisciplinaires ([information](#), [échanges](#))
5. Présentation des programmes transformants portés par l'Université de Lorraine ([information](#), [échanges](#))
6. Présentation des rapports HCERES sur le doctorat et sur les laboratoires de recherche ([information](#), [échanges](#))

Formation & Insertion Professionnelle

7. Demandes d'ouverture de formations en apprentissage
- 7bis. Modification du calendrier de mise en œuvre des UE libres 2023-2024 : correction de la date de 2^{ème} session ➡
AJOUTÉ
8. Modification des modalités d'admission 2023 : ajout d'une capacité d'accueil en Licence Professionnelle *Systèmes automatisés et réseaux et informatique industrielle – rentrée 2023*
9. Modification des modalités d'admission 2023 : correction de dates de candidatures (IUT de Metz)
10. Validation des motifs de refus dans la plateforme MonMaster
11. Modèles de conventions FCA Manager :
 - a. Mise à jour de modèles existants
 - b. Ajouts de nouveaux modèles
12. Mesure de simplification : modification de Diplômes d'Université (DU) et de Diplômes Inter Universitaires (DIU)
13. Création du Diplôme d'Université (DU) *Passerelle – Étudiants en exil*
14. Modification de l'intitulé du Diplôme d'Université (DU) *Jurisocial* en Diplôme d'Université (DU) *Pratiquer le droit social : conseiller et défendre – Jurisocial*
15. Dossier relatif à l'ouverture du parcours Biologie Médicale et Biotechnologie – BUT GB
16. Accréditation 2024 : dossiers des IUT

Recherche & Valorisation

17. Répartition des contrats doctoraux dans le cadre de la Loi de Programmation de la Recherche et du Handicap

Ressources Humaines

Mouvement académique AENES 2023 ([information](#)) ← **REPORTÉ**

Patrimoine Immobilier

18. Servitude de Tréfonds – interconnexion et extension des réseaux de chaleur s.e.e.v. (Services Énergétiques et Environnementaux de Vandœuvre) Ville et s.e.e.v. Brabois- concédant Métropole
19. Avenant numéro 6 au contrat de partenariat relatif à la réalisation du pôle Biologie-Santé sur le plateau de Brabois à Vandœuvre-lès-Nancy

Affaires Financières & Comptables

20. Admissions en non-valeur

Vie Institutionnelle

21. Bilan des actes 2022 pris par le Président et la Présidente en vertu de la délégation d'attributions du Conseil d'Administration en date du 23 mai 2017 et du 31 mai 2022 ([information](#))

Question(s) diverse(s)

Étaient présents à l'ouverture de la séance :

Mme BOULANGER Hélène, Présidente

Collège A :

Mme DORIAT-DUBAN Myriam, M. SCHMITT Christophe, M. MARTRETTE Jean-Marc, M. GARET Olivier

Collège B :

M. LEYMARIE Stéphane, M. DIOU Camille, Mme POSZWA Anne, Mme SINIGAGLIA-AMADIO Sabrina, M. GNAEDINGER Éric

Collège BIATSS :

M. METZGER Jean-Luc, M. GREENWOOD James, M. DUSSOUBS Bernard

Collège des usagers :

M. CAMUS Vianney, Mme BARDOL Clara

Collège des personnalités extérieures :

Mme MOINARD Patricia, M. SCIAMANNA Marc

Était représenté

Par son suppléant :

Néant

Étaient représentés

Par Procuration :

M. JOUZEAU Jean-Yves	procuration à Mme DORIAT-DUBAN Myriam
Mme DENOOZ Laurence	procuration à Mme BOULANGER Hélène
Mme LE FLOCH Vasilica	procuration à M. MARTRETTE Jean-Marc
Mme RABAN Catherine	procuration à M. SCHMITT Christophe ou à M. GNAEDINGER Éric
M. VANNESTE Arnaud	procuration à M. DIOU Camille ou à Mme DORIAT-DUBAN Myriam ou à Mme BOULANGER Hélène
M. GROSDIDIER François	procuration à M. SCIAMANNA Marc

Étaient excusés :

M. MARY Gérard (arrivée à 10h)

Mme CREUSOT Nicole
Mme MORBÉ Muriel
Mme PEREZ Sylvie
M. TORRIS Jean-Paul

Étaient absents :

Mme ZIMMER Lison
Mme CAMMARA Lou
Mme FRANÇOIS Isabelle

Invités :

- M. Le Recteur de région académique ou son représentant
- Mme La Rectrice déléguée pour l'Enseignement Supérieur la Recherche et l'Innovation de la région académique GRAND EST ou son représentant
Mme DORIAT-DUBAN Myriam, première Vice-présidente, Vice-présidente du Conseil d'Administration en charge de la *Politique des Ressources Humaines, des Conditions de Travail et du Dialogue Social*
- M. DEGOTT Pierre, Vice-président du Conseil de la Vie Universitaire
- M. OGET Nicolas, Vice-président du Conseil de la Formation
- M. DIOU Camille, Vice-président en charge du *Pilotage, des Finances et du Sénat Académique*
- M. LEYMARIE Stéphane, Vice-président en charge de la *Stratégie Territoriale et de la Vie Institutionnelle*
- M. TOMBRE Karl, Vice-président en charge de la *Stratégie Internationale et Européenne*
- M. MAUVIEL Guillain, Vice-président *Transition Écologique*
- M. TISSERANT Pascal, Vice-président *Égalité–Diversité–Inclusion*
- M. STERPENICH Jérôme, Vice-président en charge des *Partenariats*
- M. DE NANTOIS Christophe, Vice-président en charge de la *Immobilier et de l'Efficacité Énergétique*
- Mme MARTINY Marion, Vice-présidente en charge de la Facilitation du Fonctionnement Interne de l'Établissement
- Mme RAULT Valérie, Vice-présidente en charge de l'Accompagnement au Développement de la Pédagogie
- M. GUERY Loris, Vice-président en charge du Développement de l'Alternance et de la Formation Tout au Long de la Vie
- M. GRASSER Benoît, Vice-président adjoint à la *Politique Scientifique*
- M. BOUGDIRA Jamal, Vice-président en charge de la *Valorisation*
- M. FRESSENGEAS Nicolas, Vice-président en charge du *Numérique, des Données et de la Science Ouverte*

- Mme BOULANGER Clotilde, Vice-présidente par intérim du Conseil Scientifique et Vice-présidente en charge de la *Politique Doctorale*
- M. LEMOINE Fabrice, Vice-président adjoint en charge de la *Stratégie Europe*
- M. BOSTANCI Ayhan, Vice-président Étudiant
- M. DRUE Frédéric, Agent Comptable
- M. JEUNEHOMME Pierre-Emmanuel, Directeur Général Adjoint Délégué au Budget et aux Finances
- M. PETRISSANS Mathieu, Directeur du collégium Technologie
- M. MALNOURY Vincent, Directeur Général des Services
- M. LAJOUX Sébastien, Directeur Général Adjoint délégué aux Ressources Humaines
- Mme WEBER Sarah, Directrice des Affaires Juridiques
- M. DINE David, Directeur de la Communication
- M. COUVAL Romain, Sous-directeur, Direction des Affaires Juridiques

Assistait également à la séance du conseil :
Mme Bernadette OREL, Chargée du Conseil d'Administration

Nombre de membres en exercice : 31
Quorum : 16
Nombre de membres présents en début de séance : 17
Nombre de membres représentés : 6

À 9h10, la Présidente constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

1. INFORMATIONS de la PRÉSIDENTE

✚ La Présidente débute la séance en rappelant que les 3, 4 et 5 avril derniers, 118 scrutins ont eu lieu au sein de l'Université de Lorraine, parmi lesquels les scrutins renouvelant la représentation des étudiantes et étudiants dans les conseils centraux, à savoir, le Conseil d'Administration, le Conseil Scientifique, le Conseil de la Formation et le Conseil de la Vie Universitaire. La Présidente a le plaisir d'accueillir les 2 nouveaux élus étudiants présents à la réunion du Conseil d'Administration d'aujourd'hui :

- Mme BARDOL Clara, en 3^{ème} année à la Faculté de Médecine, Maïeutique et des Métiers de la Santé, qui est élue au Conseil d'Administration pour l'association étudiante Fédélor ;
- M. CAMUS Vianney, vice-président chargé de l'innovation sociale pour Fédélor et étudiant à la Faculté de Droit, Sciences Économiques et Gestion de Nancy, en Licence ;
- la Présidente cite également M. Gérard MARY qui arrivera par le train aux alentours de 10h et qui siègera en tant que nouvelle personnalité extérieure désignée par les directeurs de pôle scientifique et de collégium.

La Présidente explique qu'en raison de la proximité entre le Conseil d'Administration et le déroulement du scrutin, la gouvernance n'a pas eu l'occasion d'organiser ce qu'elle fait habituellement lors du renouvellement partiel de certains collèges, à savoir une séance de présentation du mode de fonctionnement du Conseil d'Administration. C'est pourquoi, elle préconise aux élus étudiants de ne pas hésiter à interrompre les intervenants dans cette enceinte, car, en dépit de leurs efforts, un usage abusif d'un certain nombre de sigles est constaté.

Si vous avez des questions ou des doutes sur le fonctionnement du Conseil d'Administration, n'hésitez pas à intervenir : cette enceinte est la vôtre, observe la Présidente.

✚ La Présidente tient à saluer, à l'occasion des élections étudiantes, l'augmentation relativement significative du taux de participation puisqu'il y a 1 point de participation supplémentaire chez les étudiantes et les étudiants, sans toutefois réussir à dépasser les 8 %. Il faut continuer à œuvrer à l'augmentation de la participation étudiante.

La Présidente salue aussi le travail formidable accompli sur les campus par les organisations représentatives, avec beaucoup de présence et beaucoup de travail d'information des étudiantes et étudiants. La Présidente remercie les organisations étudiantes, la Direction de la Communication et la Direction des Affaires Juridiques pour l'organisation de campagnes-choix destinées à stimuler cette participation.

Puis, la Présidente fait référence à certains incidents, notamment des scrutins sur lesquels des électeurs n'ont pas été rattachés et qui vont donc être réorganisés, suite à de petits problèmes techniques liés au prestataire de la solution de vote électronique.

La Présidente passe la parole à Mme Sarah WEBER, Directrice des Affaires Juridiques, qui indique les dates des prochains scrutins :

- élection du Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche (CNESER), vote à l'urne, le 15 juin ;
- élection du Conseil National des Universités (CNU), vote vraisemblablement par correspondance, en octobre.

✚ **Lors du Conseil d'Administration précédent, l'Université de Lorraine a approuvé un don à l'Université Nationale Taras Chevtchenko de KIEV** pour l'aider à reconstruire, à remettre en état des salles de cours ou des unités de recherche fortement "dégradées" par des bombardements.

L'Établissement a pu réaliser ce don après avoir passé tous les contrôles de sécurité divers et variés permettant de transférer des fonds en Ukraine. Il y a 15 jours, la Présidente a pu échanger avec la Rectrice qui transmet à la communauté universitaire de l'Université de Lorraine ses plus vifs remerciements au nom de l'Université Nationale Taras Chevtchenko de KIEV.

La Présidente rappelle que le don est constitué, d'une part, de prélèvements sur des enveloppes en central, et, d'autre part, d'un élan de solidarité qui a mobilisé plusieurs composantes de formation et unités de recherche.

À partir de cet échange, l'Université de Lorraine a commencé à tracer les lignes de renforcement de la coopération mutuelle déjà existante (l'Université Nationale Taras Chevtchenko de KIEV est un partenaire historique de l'Université de Lorraine), puisqu'au-delà de l'aide ponctuelle apportée pour reconstruire des murs, réparer des fenêtres, racheter du matériel détruit, c'est bien l'engagement de l'Université de Lorraine à accompagner ses partenaires dans une trajectoire scientifique qui leur permettra de retrouver leur rang et leur activité scientifique et de formation le plus rapidement et le plus normalement possible.

✚ **Le 22 mars dernier, le lancement du label « Science Avec et Pour la Société (SAPS) » a eu lieu au Musée des Beaux-Arts à Nancy.** L'Université de Lorraine a obtenu ce label en 2022 et a présenté, au cours de cette matinée, l'ensemble des actions menées sur l'ensemble des territoires des 4 départements lorrains par tous les acteurs du monde universitaire, conjointement avec les collectivités territoriales, avec le monde associatif, avec des entreprises, avec des organisations plus citoyennes puisque les travaux SAPS vont des opérations de médiation scientifique, de type Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI), jusqu'au développement des recherches participatives dans le cadre desquelles l'implication totale de citoyens s'inscrit dans une démarche de recherche à part entière : le citoyen se forme par et pour la recherche (la Présidente cite les laboratoires « tous chercheurs »).

✚ **À cette occasion, l'Établissement a fait le bilan du premier Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** pour mener des expérimentations de développement des rapports entre Science et Société sur des territoires où l'Université de Lorraine n'est pas implantée. Par exemple, il y a une communauté de communes du sud-ouest vosgien autour de Lamarche – Darney, qui a expérimenté la construction avec des collectivités des solutions originales et plus adaptées à la réalité et aux besoins de chaque territoire. L'Université de Lorraine suivra au fil de l'eau ces actions qui portent le lien science et société.

Lecture de la vidéo sur la matinée « **Science Avec et Pour la Société (SAPS) »** :

<https://ultv.univ-lorraine.fr/video/14705-teaser-saps/>

✚ **Le 27 mars dernier, la Présidente a inauguré le complexe sportif des « Océanautes »** ; il ne s'agit pas d'un nouveau complexe sportif mais d'un complexe sportif qui a été totalement réhabilité, notamment grâce aux crédits du « Plan France Relance ». Les travaux de rénovation doivent permettre une baisse de 60 % de la consommation d'énergie du complexe comprenant un gymnase et une piscine. Ce complexe est utilisé pour les activités sportives proposées aux étudiants et aux personnels et également pour les formations universitaires, notamment en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) et dans des cursus d'écoles d'ingénieurs.

✚ **La Présidente signale ensuite un financement complémentaire** : l'Université de Lorraine avait obtenu 22 M€ dans le cadre du « Plan France Relance » ; une fois prise en compte l'augmentation des matériaux et différents événements, la dépense atteint en fait 30 M€.

Dans le cadre de l'Appel à Projets « Résilience 2 », orienté vers les économies d'énergie, l'Établissement a obtenu 3 M€ de financement pour 16 chantiers différents qui vont porter :

- soit sur les dispositifs de chauffage pour en améliorer la performance,
- soit sur les dispositifs de ventilation en lien avec les performances de chauffage des bâtiments,
- soit sur des travaux d'isolation de bâtiments.

L'Université de Lorraine est l'université qui a été la mieux dotée dans le cadre de cet Appel à Projets ; cela représente un moyen de compléter l'effort et cela vient soulager les finances de l'Établissement.

🚩 **La Présidente aborde maintenant le nouveau mode de dialogue que l'État est en train d'installer avec les universités.** Se déploie, à l'heure actuelle, la première vague qui va s'appeler les « Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) ». Ces COMP ont la qualité d'être pluriannuels (sur 3 ans) et doivent amener des moyens complémentaires pas négligeables (plusieurs millions d'euros par an).

L'Université de Lorraine n'a pas souhaité participer à la première vague de ces COMP pour plusieurs raisons et notamment parce que le Projet d'Établissement est en cours de construction. L'Établissement hésite à se porter candidat sur la 2^{ème} ou la 3^{ème} vague – sachant que le fait d'être en 1^{ère}, 2^{ème} ou en 3^{ème} vague ne changerait rien au volume de financements apportés. La gouvernance va avoir un dialogue de performance avec le Rectorat, qui portera sur des moyens un peu moins importants pour l'année 2023, mais qui permettra à l'Université de déployer un certain nombre d'axes prioritaires, tels qu'ils émergent des discussions.

🚩 **Hier après-midi, jeudi 13 avril, l'Établissement a appris qu'il était lauréat de l'Appel à Projets « France 2030 ASDESR (Accélération des Stratégies de Développement des Établissements d'Enseignement et de Recherche) ».**

Il y avait plusieurs volets sur lesquels les établissements pouvaient déposer leurs demandes de financement :

- L'Europe,
- La Formation Continue,
- Le Patrimoine Immobilier, principalement.

L'Université de Lorraine a obtenu 6,1 M€ dont pratiquement l'intégralité du montant demandé à utiliser sur plusieurs années. Au bout d'un an, l'État vérifiera si le modèle économique de chaque établissement est bien suivi. La Présidente ajoute que l'important n'est pas le volume d'argent mais la dynamique qu'il génèrera car, si celle-ci ne fonctionne pas, les financements seront réduits.

Après avoir analysé les résultats communiqués par dossier de presse, la Présidente considère que le résultat de l'Université de Lorraine est très bon, d'autant que l'Établissement n'a émarqué que sur un seul volet de demande de financement. Il apparaît que les financements accordés au développement de la formation étaient plus importants que ceux alloués au développement de la stratégie européenne. Par ailleurs, dans le dossier de presse du ministère, 4 projets sur 44 sont mis en évidence, parmi lesquels on compte « REIL », le projet de l'Université de Lorraine qui vise au renforcement de l'impact européen du site académique lorrain.

🚩 **L'Université de Lorraine a été retenue pour entrer dans la seconde phase de construction des Pôles Universitaires d'Innovation (PUI).** Il s'agit de la phase de conception des dossiers de candidature ; le travail est en cours. Le dépôt du dossier final de candidature doit intervenir à la fin du mois de mai. L'enjeu sera d'obtenir des moyens à hauteur des ambitions du site académique lorrain sur le développement d'une stratégie d'innovation.

Le nom du PUI lorrain est « POLARIS », étoile du Nord qui guide le voyageur, conclut la Présidente.

M. Marc SCIAMANNA félicite chacune et chacun impliqués dans ces dossiers. Il souhaiterait en savoir un peu plus sur l'impact européen du site lorrain, sur le type d'actions envisagées dans ce projet.

Cette thématique a été présentée en Conseil d'Administration du 8 novembre dernier, répond M. Karl TOMBRE tout en proposant d'en dire quelques mots lors de la présentation du points 4 (programmes transformants).

La Présidente ajoute que l'Université de Lorraine détient une constellation de projets avec des financements « France 2030 » qui sont la résultante de la manière dont l'État finance le déploiement de ses politiques publiques, c'est-à-dire essentiellement via des mécanismes d'appels à projets pour soutenir un certain nombre de démarches de transformation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

M. Olivier GARET désire des informations complémentaires sur la manière dont la Présidente appréhende la problématique du nouveau dialogue COMP – nouveau schéma qui devra à la fin concerner toutes les universités.

Selon la Présidente, plusieurs facteurs sont à prendre en ligne de compte. Du point de vue financier, le choix de la vague 1, 2 ou 3 n'a pas d'incidence ; les enveloppes sont calculées pour que la répartition soit harmonieuse. L'État fixe 6 axes (5 obligatoires et 1 découlant de la politique de l'Établissement) :

- 1/ l'adaptation des formations en tension ; les métiers d'avenir,
- 2/ la stratégie de recherche (attractivité), innovation, articulation avec les organismes nationaux de recherche,
- 3/ le bien-être étudiant (handicap-inclusion),
- 4/ la transition écologique
- 5/ l'amélioration du pilotage de l'Établissement,
- 6/ *objectif libre selon le Projet d'Établissement* (vraisemblablement en lien avec la stratégie territoriale de l'Université de Lorraine).

Le choix entre la 2^{ème} et la 3^{ème} vague :

- une présentation en 2^{ème} vague suppose que les crédits seraient notifiés début 2024 : il faudrait faire 2 fois le travail, une fois pour le dialogue de performance au printemps, une 2^{ème} pour le COMP à la rentrée de septembre. De ce point de vue, la charge de travail des équipes sera un facteur important dans la décision de la Présidente ;
- une présentation en 3^{ème} vague : le travail arrivera début 2024 pour une notification à la mi-2024.
(Le Rectorat assurera un suivi des COMP tous les ans au printemps)

Il faut travailler de la manière la plus pertinente possible, affirme la Présidente pour les discussions avec l'État, le Rectorat et les conseils sont importantes, et pour qui toute suggestion sera bienvenue.

La Présidente procède à la lecture des procurations.

2. PROJET DE COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 MARS 2023 DOCUMENT TRANSMIS AUX ADMINISTRATEURS

Pas de demande de modification en séance. Mme Myriam DORIAT-DUBAN remercie la rédactrice pour l'efficacité du travail accompli en moins d'un mois compte-tenu de l'ampleur de l'ordre du jour.

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 14 mars 2023 **est approuvé à l'unanimité** par les membres du Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Hors Présidente	
Quorum	16
Membres présents	17
Membres représentés	6
Nombre de votants	23
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	23
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

3. ALLOCATION COMPLÉMENTAIRE et FINANCEMENT d' ACTIONS de TRANSITION ÉCOLOGIQUE pour 2023 DOCUMENT TRANSMIS AUX ADMINISTRATEURS **ANNEXE 1**

Quand l'allocation 2023 a été votée, l'Université de Lorraine connaissait un certain niveau d'incertitude sur :

- ✓ le financement de l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires et des contractuels,
- ✓ le coût de l'énergie,
- ✓ des discussions à construire et à installer avec les conseils et les élus suite à la récente installation d'une nouvelle équipe politique.

Le schéma d'allocation d'alors reproduisait pour 2023 les schémas d'allocation précédents, en prenant une précaution, c'est-à-dire en mettant 20 % de cette allocation de côté car, à l'époque, on hésitait entre 10 et 20 M€ à financer en dépenses d'énergie.

Le degré d'incertitude n'est pas revenu à la normale, mais la gouvernance a une meilleure connaissance du mécanisme de « bouclier tarifaire » qui s'applique sur l'augmentation des tarifs de l'énergie, constate la Présidente.

Une nouvelle fois en 2023, l'Université de Lorraine va dégrader son fonds de roulement disponible pour réaliser des investissements ; à un moment donné, elle ne peut pas rester sur une position prudentielle *ad vitam aeternam*, ni changer de modèle économique en cours d'année.

Pour la Présidente, la position la plus pertinente à ce stade des opérations est de libérer l'allocation des 20 % mis en réserve et de la répartir selon le mécanisme approuvé l'année passée.

Ce faisant, la Présidente propose de prendre en compte une autre préoccupation : aucune enveloppe n'étant dédiée au financement des actions de transition écologique, cela revient à reporter en 2024 un certain nombre d'actions. C'est pourquoi, après échange avec les pôles scientifiques et les collègiums, il est proposé de réutiliser une partie de ces 20 % libérés pour constituer un fonds de financement d'actions de transition écologique dès 2023 pour un montant de 900 000 €. Il ne s'agit pas d'un plan de transformation majeure des actions de l'Établissement ou de son impact sur l'environnement ; il s'agit d'un plan construit en essayant d'identifier des actions qu'il est possible de faire dans le courant de l'année 2023, dont l'impact serait important et significatif, explique la Présidente.

M. Guillain MAUVIEL présente les propositions faites. Sur les 900 000 € de ce fonds, il est proposé :

- ❖ 300 000 € affectés à des actions de relampage
- ❖ 300 000 € affectés au remplacement de robinets situés dans des lieux de fort passage de façon à faire des économies d'eau (une demande de cofinancement a été déposée à l'agence de l'eau Rhin Meuse)
- ❖ 200 000 € dédiés au remplacement d'une partie de la flotte automobile thermique par des véhicules électriques achetés par les composantes et les directions centrales au moyen d'un cofinancement à hauteur de 50 % (M. Guillain MAUVIEL précise que le but n'est pas d'augmenter le nombre de véhicules mais de remplacer les véhicules thermiques existants et en fin de vie)
- ❖ 100 000 € dédiés à des actions visant à former les correspondants, les référents Transition Écologique des composantes, des laboratoires, des directions centrales, et à des actions de communication interne de ces sujets-là

M. Jean-Luc METZGER dit être très sceptique. Le mot "écologie" associé au mot "transition" ne le satisfait pas du tout. Où est l'écologie quand il s'agit de tout remplacer ? Il pense qu'il faut utiliser tout ce qui a été produit : la consommation d'énergie rapportée à la fabrication des matériaux est en général plutôt faible, de même que sur les LED. Pour M. Jean-Luc METZGER, 300 000 € investis dans des LED pour augmenter le confort, c'est d'accord mais changer pour changer lui pose un problème. L'électricité représente 25 % en France la consommation totale d'énergie ; l'éclairage représente 10 à 12 %. On met 300 000 € sur 2 % du problème. Un travail sur l'isolation des bâtiments, sur les vitrages, sur la gestion de la qualité de l'air lui paraît beaucoup plus approprié. En matière de chauffage, un degré supérieur représente 10 % de consommation en plus. Il faut baisser le transport et le chauffage des bâtiments, postes les plus énergivores en France.

M. Jean-Luc METZGER suggère de former également, en plus des référents Transition Écologique, des ingénieurs et des techniciens qui soient capables de répondre aux problèmes car on ne réalise pas la même isolation à Brest qu'à Nancy ou qu'à Marseille : les problématiques sont différentes.

Qu'on mette "écologie" sur de l'achat et surtout de l'achat de voitures électriques relève de l'incohérence pour M. Jean-Luc METZGER.

① Sur l'isolation thermique des bâtiments, M. Guillain MAUVIEL est d'accord avec M. Jean-Luc METZGER : c'est le cœur du problème au sein de l'Université de Lorraine. Il rappelle que, dans le cadre du « Plan France Relance », l'Établissement a obtenu des crédits importants pour des travaux de rénovation énergétique, et que via « Résilience 2 », beaucoup de chantiers seront réalisés. Par contre, ces dossiers de rénovation énergétique doivent être menés sur plusieurs années ; de ce fait,

lorsque le fonds Transition Ecologique a été envisagé, il devait être dépensé avant décembre 2023 et ne pouvait pas, par conséquent, abonder des opérations de rénovation énergétique.

② En ce qui concerne les actions de relampage, M. Guillain MAUVIEL se positionne différemment de M. Jean-Luc METZGER. Pour lui, quand on regarde l'éclairage LED, l'empreinte environnementale des LED est essentiellement due à leur consommation d'énergie qui est pourtant beaucoup plus basse que celle des néons. Il est inexact que la fabrication de la LED aurait un impact environnemental très fort.

De toute façon, l'Établissement n'a pas le choix : les tubes néon dans cette salle ne sont plus commercialisés depuis le 28 février de cette année ; désormais, les éclairages anciens qui ne sont pas LED devront être remplacés. M. Guillain MAUVIEL rappelle que l'électricité en France, contrairement à ce qui se dit, n'est pas décarbonée : en hiver, elle est produite avec du gaz et même avec du charbon.

③ Par contre, M. Guillain MAUVIEL approuve l'analyse de M. Jean-Luc METZGER sur les voitures électriques.

La Présidente souligne que le « Plan France Relance » est le premier guichet de financement qui permettait de viser des objectifs en termes d'isolation des bâtiments à la hauteur des enjeux – ce qui n'était pas le cas des guichets de financement utilisés précédemment. La Présidente espère que cette transformation aura un caractère durable. Elle indique que, de l'autre côté de l'esplanade, le bâtiment SHS sera le plus grand bâtiment public du Grand Est qui respecte la norme passive.

De mémoire, la Présidente ne se souvient pas, sauf au moment du « Plan Campus », que l'Université ait eu autant de chantiers en même temps en son sein.

M. Camille DIOU complète la réponse de M. Guillain MAUVIEL en disant que le retour sur investissement des LED, estimé à 5 ans, est quand même intéressant compte-tenu de leur durée de vie. Il est vrai qu'il s'agit de racheter du matériel nouveau pour remplacer du matériel encore fonctionnel, mais cet aspect est résolu simplement par le fait que les néons sont interdits à la vente et que cette interdiction va prochainement s'appliquer aux ampoules halogènes. Les lampes qui seront remplacées ne seront pas jetées mais stockées pour alimenter les lampes et les néons qui n'auront pas pu être remplacés par des LED.

M. Jean-Marc MARTRETTE fait part de deux remarques formulées par Mme Vasilica LE FLOCH :

1/ en bas de page 1 du document, le tableau présente les montants 2019-2022 ; le texte d'après parle de 2018-2022 : où se trouve l'erreur éventuelle ;

2/ il aurait été utile de connaître la répartition de ces montants par année. Si l'enveloppe a été de 3 990 000 € pour la période 2019-2022, cela représente environ 1 330 000 € par an ; cette année figure le montant de 1 000 000 € soit une baisse de 330 000 € : il serait intéressant de voir quelques exemples des projets stratégiques des collègiums car la baisse aura certainement un impact.

ARRIVÉE de M. MARY Gérard

Nb de présents : 18

Nb de représentés : 6

La Présidente répond que le montant de l'enveloppe-projets des collègiums sur ce volet était de 1 000 000 € par an, donc la somme totale s'élève à 4 000 000 € pour les 4 années. Elle est utilisée de la façon suivante :

- 300 000 € abondent le fonds de transition écologique,
- 100 000 € sont mis de côté pour une opération de transformation du stand de l'Université de Lorraine sur le salon « Oriaction »,
- 600 000 € sont répartis au prorata de l'enveloppe de fonctionnement 2019-2022, avec quelques corrections qui tiennent compte des systèmes de compensation précédemment mis en place – ce qui amène à augmenter le volant prévu pour le collège Lorraine Management Innovation (LMI). Dans les faits, il n'y a pas diminution du financement ; la seule chose qui manque est la ligne d'investissement car l'Université n'est pas en situation de remettre une ligne d'investissement qui avait été positionnée en 2018 à la suite de l'arrêt des financements précédemment portés par la Région Lorraine et non plus endossés par la région Grand Est.

Suite à l'anecdote relatée par M. Jean-Marc MARTRETTE, la Présidente insiste sur le fait que l'objectif est de viser des véhicules thermiques en fin de vie et non de changer des véhicules thermiques qui fonctionnent encore bien. Quant à la problématique des marchés publics, c'est d'être encadrés par une réglementation relativement stricte. Ces marchés publics peuvent poser des problèmes à certains moments dans leur déploiement mais ils sont pleinement engagés dans des négociations qui permettent d'obtenir des diminutions de coûts très intéressantes sur tous les achats groupés des services de l'État, mais avec la préoccupation suivante, en lien avec les questions de transition écologique et notamment de réindustrialisation : pour accompagner le processus de réindustrialisation, l'achat public est un levier qui permet de faire fonctionner les entreprises qui se remettent à produire en local. Il faut s'attendre aussi, en tant qu'opérateur public, à payer les objets plus chers – ce qui est en phase avec la consommation en circuit court.

M. Frédéric DRUE confirme que l'Établissement a une obligation de recourir aux services de l'UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics) pour l'acquisition de véhicules. Un guide a été mis à jour récemment qui explique le recours à l'UGAP. M. Frédéric DRUE précise que l'UGAP ne propose plus que des véhicules électriques à acheter ou à louer et que l'État demande aux établissements publics de réduire leur parc automobile. Il y a des règles d'obsolescence des véhicules qui font qu'au bout de 7 ans, on doit les vendre. Cependant, tout dépend de l'usage car certains véhicules n'existent à l'heure actuelle qu'en mode thermique.

L'Université de Lorraine compte 200 véhicules dont 10 % sont électriques et 90 % thermiques, détaille M. Vincent MALNOURY. L'âge moyen des véhicules est de 8 ans. D'ici 2030, l'Université de Lorraine sera amenée à renouveler plus de la moitié de ces véhicules. C'est le bon moment pour prendre l'option électrique en termes de motorisation, d'autant que les constructeurs sont en train progressivement d'abandonner la construction de véhicules thermiques.

① Sur la flotte automobile, M. Olivier GARET a remarqué, dans la note distribuée, qu'il y avait une cible à long terme de diminution de la flotte. Dans cet ordre d'idée, M. Olivier GARET demande si l'Université dispose du taux d'utilisation des véhicules de l'Établissement.

② M. Olivier GARET souhaite avoir quelques détails sur le programme général de sensibilisation (100 000 € sont dédiés à ce programme).

DÉPART de M. LEYMARIE Stéphane
Procuration à Mme POSZWA Anne

Nb de présents : 17

Nb de représentés : 7

① M. Guillain MAUVIEL ne dispose pas de bilan de l'usage des véhicules. Il faudra en réaliser un pour détecter éventuellement des marges de manœuvre pour mieux mutualiser certains véhicules entre directions et composantes. Il serait appréciable qu'un outil de gestion de la flotte soit mis en œuvre.

M. Frédéric DRUE dit qu'un outil existe et est à disposition. Il s'appelle « ALD Automotive » et permet de suivre les révisions des véhicules, le kilométrage, l'assurance, les contrôles techniques, etc.

M. Guillain MAUVIEL pensait plus à des outils de réservation de véhicules.

② Concernant le programme général de sensibilisation, il consiste en des formations proposées aux agents, qu'ils soient BIATSS ou Enseignants-Chercheurs, afin de mieux comprendre ce qu'ils peuvent faire autour de la transition écologique au niveau de leur poste et afin d'avoir des connaissances supplémentaires sur tous les sujets afférents (dont la RSE – Responsabilité Sociale et Environnementale).

Des compétences peuvent être également développées autour des actions de médiation, de concertation sur ces sujets. M. Guillain MAUVIEL ajoute qu'ont été identifiées des formations en externe de l'Université de Lorraine, auprès de formateurs situés en Lorraine ; il mentionne « le campus de la transition », basé en région parisienne, qui propose des formations pour que les enseignants identifient des moyens d'intégrer dans leur enseignement disciplinaire des connaissances et des compétences liées à la transition écologique. D'ailleurs, l'État fait appel au « campus de la transition » pour former les dirigeants de la fonction publique.

M. Guillain MAUVIEL constitue actuellement une communauté d'enseignants autour de la RSE pour pouvoir développer en interne des formations pour les personnels et pour proposer certaines formations.

Dans la délibération proposée, il est évoqué que les propositions sur l'allocation complémentaire avaient été présentées en Conseil de la Formation et devant le Conseil Scientifique – ce qui ne serait pas le cas pour le Conseil Scientifique (CS), remarque, d'une part, M. Christophe SCHMITT. D'autre part, il demande confirmation que le fonds de transition écologique n'a pas vocation à être abondé régulièrement.

Le point a été présenté en G10 et en comité permanent du Conseil Scientifique mais il ne sera abordé en CS qu'au cours de sa prochaine réunion, le 2 mai, relate M. Alain HEHN.

La Présidente intervient pour indiquer que, pour le moment, ce fonds s'appelle un fonds car, pour 2024, il y aura un Schéma Directeur mais elle ne sait pas encore ce qui va permettre d'identifier les investissements en matière écologique. Des actions ont déjà été conduites par les composantes de formation et les unités de recherche. En matière de relampage, les interventions proposées ont un caractère plus massif et plus généralisé : les interventions vont se faire en priorité dans des endroits difficiles d'accès.

Il y a eu un débat sur le fait de laisser les composantes choisir ; il a été décidé de "relamper" d'abord les halles, les Bibliothèques Universitaires (BU) et les gymnases (les lampes se trouvant à forte hauteur, il faut prévoir la mise en place d'échafaudage). M. Guillain MAUVIEL fait référence à :

- la BU du Campus Lettres et Sciences Humaines (près de 300 luminaires),
- à la halle de l'ENIM (École Nationale d'Ingénieurs de Metz),
- au gymnase Bridoux,
- aux amphis de l'UFR DEA (Droit-Économie-Administration),
- à ceux de l'UFR ALL (Arts, Lettres et Langues) du Saulcy,
- à la halle de l'EEIGM (École Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux) , ...

Le relampage de ces lieux n'a pas été traité par les composantes.

M. Christophe SCHMITT évoque ensuite un document voté en novembre dernier où le relampage était présenté comme caduque et n'ayant pas de sens, alors qu'aujourd'hui il est prévu de budgéter 300 000 € en la matière.

En novembre 2022, l'approche budgétaire du relampage s'insérait dans une dynamique d'*intracting*, c'est-à-dire définir les travaux et estimer les économies d'énergie générées par ces travaux énergétiques, les économies permettant de rembourser tout ou partie de l'investissement réalisé, explique la Présidente. L'Établissement ne se trouve plus du tout dans cette démarche car il est clair que l'augmentation du coût de l'énergie ne permettra pas de dégager des marges de manœuvre susceptibles d'aider à acheter la suite du matériel.

Puis, M. Christophe SCHMITT trouve que le budget formation est élevé (80 000 €). Comme il y a une centaine de correspondants-référents, le coût par personne est à ses yeux excessif.

Les correspondants-référents « Transition Écologique » ne sont pas les seuls concernés, répond M. Guillain MAUVIEL. Les formations seront ouvertes à tous les personnels qui souhaitent s'y inscrire.

L'Université de Lorraine va avoir l'obligation de former l'ensemble de ses étudiants et l'ensemble de ses personnels, à commencer par ceux occupant des responsabilités dans l'Établissement – quel que soit le niveau de responsabilité, complète la Présidente.

Enfin, M. Christophe SCHMITT demande une explication sur les 100 000 € réservés au salon « Oriaction ».

M. Nicolas OGET précise que ce montant est provisionné puisque l'idée est d'obtenir une proposition pour améliorer la signalétique et l'image que donne l'Université de Lorraine au salon « Oriaction ». Le stand de l'Université, bien qu'il représente un quart de la surface, n'est pas visible. Il est proposé de travailler cette image, de poser un « village UL » dans ce salon. Le G9 (directrices et directeurs de collégium) attend des propositions pour savoir si l'Université engage ou non cette somme. Le salon « Oriaction » coûte cher à l'Établissement (au-delà de 90 000 € pour simplement être présents sur le salon). La volonté est d'avoir un impact visuel fort sur ce qu'est l'Université de Lorraine. L'image sera réutilisée lors du salon suivant.

M. Nicolas OGET rappelle que l'Université de Lorraine accueille 50 % des néo bacheliers de la Lorraine. Le salon se tient mi-novembre et les décisions devront être prises avant l'été afin de pouvoir engager le marché public.

Les premières esquisses devraient être présentées si possible au G9 du 9 mai, sinon au G9 de juin.

En réponse à M. Vianney CAMUS, M. Guillain MAUVIEL dit qu'il n'est prévu de créer ni des collecteurs pour les biodéchets, ni des collecteurs de verre. Il suggère de consulter la Direction de la Logistique Interne pour voir ce qui pourrait être mis en œuvre sur certaines zones et sur certains campus.

La problématique n'est pas de positionner un point de collecte mais de savoir qui gère les objets collectés, ou qui gère le compost, affirme la Présidente.

Selon M. Olivier GARET, l'Université de Lorraine est le grand endroit de l'Enseignement Supérieur en Lorraine et dépenser de l'argent pour que l'excellence de ses formations soit reconnue, est évident. Cependant, M. Olivier GARET ne comprend pas où va l'argent ; va-t-il dans des agences de communication ? Pour lui, certaines choses sont récurrentes comme des collègues qui passent du temps sur les salons « Oriaction », des étudiants qui viennent pour présenter les formations et en faire la promotion, par exemple. M. Olivier GARET ne saisit pas pourquoi 100 000 € sont présentés comme des investissements d'une fois.

Il s'agit, en fait, de transformer l'apparence extérieure des stands, cela signifie investir dans l'habillage de ces stands, commente la Présidente pour qui utiliser un spécialiste de l'habillage ou de la fabrication de mobilier pour stands représente 500 - 600 000 €. Il n'est pas totalement impossible que cela soit nécessaire, pour certains éléments d'habillage, de passer par des sociétés spécialisées qui proposent ces services-là, mais, ici, il s'agit plus d'un ré habillage intégral.

M. David DINÉ précise que, dans le cadre du salon « Oriaction », nous disposons d'une enveloppe de 120 000 € annuels qui sont de la location d'espace et qui sont versés au groupe d'étudiants qui organise le salon. Il faut rendre plus visible l'Université de Lorraine ; il faut redonner du pep à son stand vieillissant. L'idée est de pouvoir profiter de ces 100 000 € maximum pour pouvoir refaire une scénographique externe qui permette aux passants, aux utilisateurs, aux lycéens et lycéennes et à leurs parents, de se dire « je suis à l'Université de Lorraine et je vais profiter de son offre de formation ».

Ce n'est pas le cas actuellement surtout qu'en face, il y a des officines privées, des écoles d'ingénieurs privées ; quand le lycéen ou la lycéenne franchit les allées, il ou elle ne sait pas qu'il ou elle est à l'Université de Lorraine.

Nous souhaitons mandater quelqu'un qui pourrait réaliser cette coque bien visible et réutilisable lors des prochaines éditions. M. David DINÉ souligne que l'Université de Lorraine est le premier client du salon « Oriaction ».

Mme Sabrina SINIGAGLIA-AMADIO demande si une enquête a déjà été réalisée pour mesurer l'utilité d'être présents à ce salon parce qu'en 10 ans, aucun de ses étudiants ne s'est inscrit à l'Université après avoir participé à un salon. Cela pourrait être intéressant d'avoir des données.

Ce salon d'orientation est positionné assez en amont dans la trajectoire des lycéens. Actuellement, on bascule de plus en plus sur un public de lycéens de seconde et la Présidente n'est pas certaine que le moment de passage dans les salons soit très imprégné dans la mémoire de ces lycéens car ce qui compte, c'est l'année d'orientation – c'est-à-dire ce qui se passe en année de terminale.

Néanmoins, selon les dires des étudiants, ce qui permet d'asseoir leur choix d'orientation n'émane ni des services d'orientation où qu'ils soient, ni des documents écrits, mais, de plus en plus, du web et des réseaux sociaux. La transformation du paysage médiatique de ces dernières années donne à penser à la Présidente qu'on ne peut plus raisonner selon un schéma où un seul canal de communication permettrait de toucher tout le monde. Désormais, on a affaire à un réseau de canaux de communication qu'on articule les uns avec les autres et qu'on installe dans un calendrier qui permet aux lycéens de multiplier des points de contact ou des opportunités de contact (dont ils se saisissent ou ne se saisissent pas).

Il est parfois difficile de savoir quel élément participe vraiment de l'action qui va être déclenchée ou pas par le lycéen, futur étudiant.

La Présidente renverse alors la question : est-il possible que l'Université de Lorraine ne soit pas présente au salon « Oriaction », salon organisé par le groupe « L'Étudiant » et commandité par le Rectorat qui est la représentation de l'État en région du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). La Présidente ne le croit pas mais elle considère qu'il faut s'interroger sur la forme de la présence de l'Université et la manière de l'agencer. Un travail visant à rehausser la visibilité de l'Établissement au sein de ce salon est un premier travail qui va permettre d'amener les collègues à réfléchir sur la manière d'être présents car le salon « Oriaction » a beaucoup changé en 10 ans ainsi que le moment où les séquences d'orientation se sont transformées dans le parcours des lycéens

En réponse à la question de M. James GREENWOOD sur le nombre de fois où ce stand sera utilisé, hormis dans le cadre du salon « Oriaction », la Présidente précise que le stand actuel a 15 ans et que certains de ses modules sont réutilisés

régulièrement. La durée de vie de ce type de mobilier est normalement inférieure à 10 ans mais, compte-tenu de la préoccupation de l'Établissement d'optimisation de l'argent public et des ressources consommées pour ce genre de produit, la moyenne d'utilisation atteint 15 ans – ce qui est énorme, remarque la Présidente.

En termes de visibilité, M. Jean-Marc MARTRETTE signale que, sur le site internet de l'Université de Lorraine, quand le visiteur du site tape des mots-clés (tels que sociologie, odontologie, dentiste, chirurgien-dentiste...) dans la fenêtre de recherche, il n'est pas orienté vers les formations pertinentes.

M. David DINÉ en prend bonne note et discutera avec M. Jean-Marc MARTRETTE durant la pause.

L'allocation complémentaire et financement d'actions de transition écologique pour 2023 **est approuvé à l'unanimité** par les membres du Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Hors Présidente	
Quorum	16
Membres présents	17
Membres représentés	7
Nombre de votants	24
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	17
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	7

La Présidente souhaite la bienvenue à M. Gérard MARY arrivé entre-temps.

DÉPART de Mme MOINARD Patricia

Procuration à M. GNAEDINGER Éric

Nb de présents : 16

Nb de représentés : 8

DÉPART de M. SCIAMANNA Marc

– Procuration de M. GROSDIDIER François

Nb de présents : 15

Nb de représentés : 7

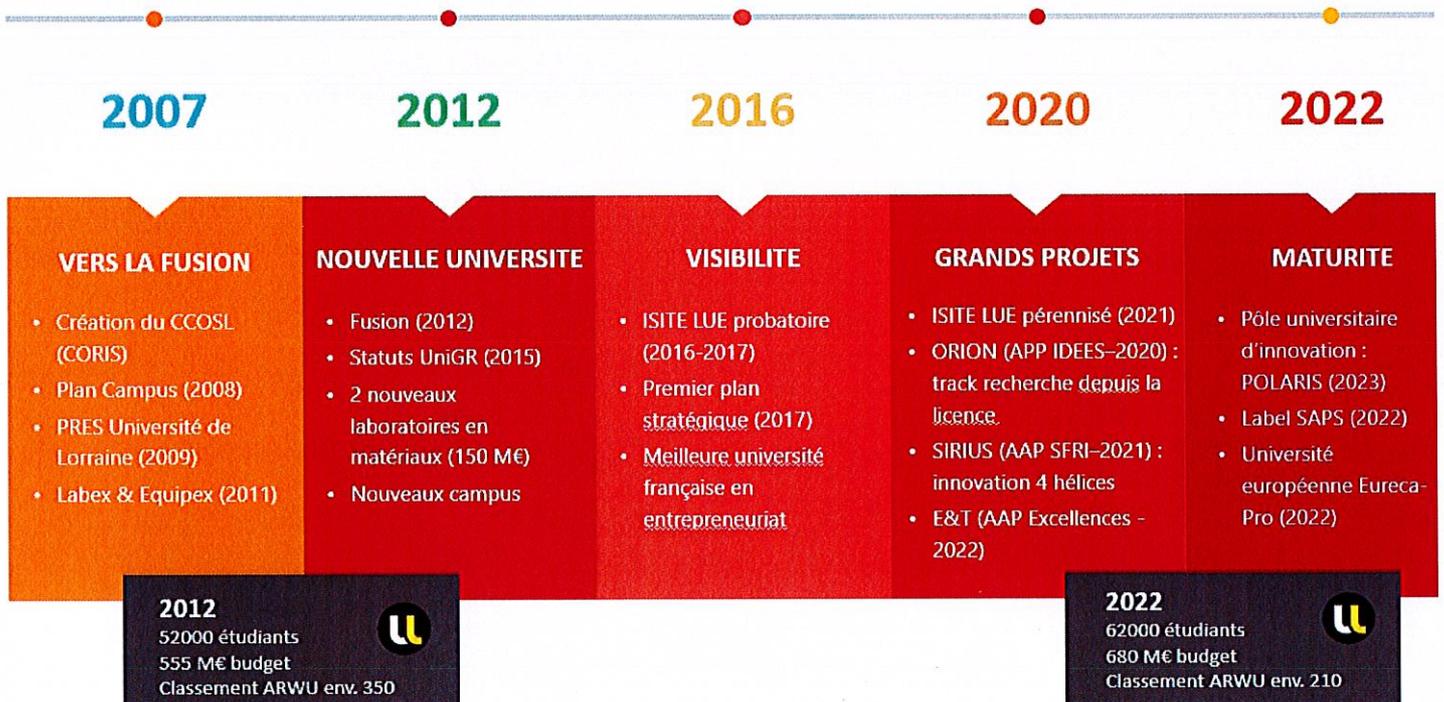
PAUSE de 15 minutes

Mme Myriam DORIAT-DUBAN propose à l'assemblée de reprendre la séance en intervertissant les points 4 et 5 de l'ordre du jour pour s'aligner sur l'ordre des diapositives du diaporama présenté.

5. PRÉSENTATION des PROGRAMMES TRANSFORMANTS PORTÉS par l'UNIVERSITE de LORRAINE (INFORMATION, ÉCHANGES)

M. Karl TOMBRE donne la parole à la Présidente pour évoquer la *Trajectoire globale du site lorrain*.

Programmes transformants



La Présidente situe le point de départ dans les années 2007-2008, époque où seule l'Université Henri Poincaré (UHP) émergeait aux grands classements internationaux, notamment à celui de Shanghai : l'UHP se situait entre la 300 et la 400^{ème} place ; elle était en perte de vitesse et connaissait une tendance générale baissière. Elle venait d'échouer sur le premier appel du « Plan Campus ».

Une baisse très importante du nombre d'étudiants – notamment à Metz – était constatée tout comme le fait que le site lorrain en termes d'implantation des organismes nationaux de recherche n'était pas un site très important, comparé à ce qui était observé chez nos voisins à Strasbourg.

Les organismes nationaux de recherche sont implantés principalement en Meurthe & Moselle dans un volume moindre d'implantations par rapport aux grands sites universitaires.

Une dynamique collective s'est engagée qui permet aujourd'hui à l'Université de Lorraine de rencontrer des succès réguliers aux appels nationaux, et ce, dès la première session. L'Établissement doit tenir compte de la réalité de ce qu'il est : il n'est pas un site universitaire de type IDEX comme Strasbourg, mais il a des forces à faire valoir, notamment en termes d'ingénierie globale sur les défis sociétaux auxquels nos pays sont confrontés, affirme la Présidente.

Cette trajectoire met l'Université de Lorraine dans une position plus confortable qu'elle ne l'était il y a une quinzaine d'années ; en revanche, elle doit réfléchir dès aujourd'hui aux questions de demain. Pour la Présidente, les questions de demain consistent à affirmer la position de l'Université en accompagnement des transitions ; de ce point de vue, l'Établissement est parfaitement aligné sur les politiques publiques, quel que soit leur niveau.

L'Établissement doit aussi observer avec attention ce qui est en train de se développer dans la zone Asie, particulièrement en Chine, nonobstant la difficulté liée au fait que les mécanismes de financement sont différents selon les zones géographiques. L'Université de Lorraine doit "tenir son rang" par rapport à cette concurrence qui se développe ailleurs.

Elle doit continuer à travailler au rayonnement des Sciences Humaines et Sociales (SHS) et à faire face à la décroissance démographique sur les territoires lorrains. L'Université de Lorraine doit trouver comment travailler de conserve avec l'ensemble des acteurs pour développer des politiques d'attractivité qui soient aussi bénéfiques à l'Université mais pas seulement à l'Université.

Selon la Présidente, ces enjeux sont les nôtres pour demain et les éléments qui vont être partagés aujourd'hui participent de cela.

M. Karl TOMBRE poursuit en disant que les « Investissements d'Avenir (maintenant nommés « France 2030 ») sont l'outil national qui impulse ces politiques-là. Les Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA) datent de 2009-2010 et sont issus d'une réflexion confiée à 2 anciens premiers ministres de deux bords différents (M. Michel ROCARD et M. Alain JUPPÉ) sous l'ère du Président Nicolas SARKOZY.

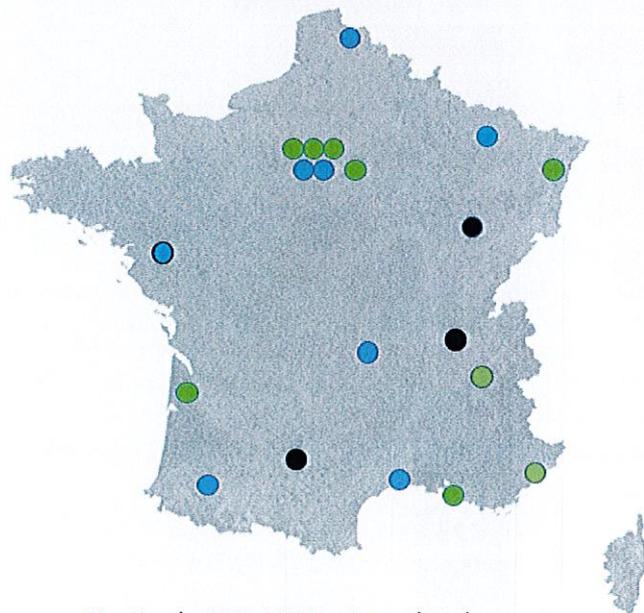
Le fait que les PIA soient sortis d'un consensus explique le fait que cette politique a été maintenue malgré les alternances politiques et les inflexions qu'a connues le pays.

Un élément essentiel de cette politique a été les IDEX (Initiatives d'Excellence) et plus tard les I-SITE (Initiatives Science / Innovation / Territoires / Economie) qui se sont déroulés sur un certain nombre d'années, avec un jury international qui a exigé d'avoir une grande autonomie dans sa décision afin de regarder uniquement la qualité des dossiers.

L'idée est de faire émerger des sites universitaires qui bénéficieraient sur une durée pas limitée dans le temps de moyens spécifiques pour crantier l'excellence, le rayonnement international.

Centre d'Excellence – Action du PIA 2011 - 2022

- IDEX confirmés Bordeaux, Strasbourg, Aix-Marseille, Sorbonne Université, PSL, Paris-Cité, Paris Saclay, Grenoble-Alpes, Nice.
- ISITE confirmés: Lorraine, Lille, Montpellier, Gustave Eiffel, Pau, Nantes, Cergy, Clermont
- ISITE ou IDEX arrêtés Lyon, Toulouse, BFC



Situation des IDEX et ISITE en France (2023)

2011

Janvier : 17 projets d'IDEX dont IngeXys

Juillet 2011 : 3 IDEX sélectionnés pour 4 ans

2011-2012

Septembre : 11 projets dont IngeXys 2

Février : 5 IDEX sélectionnés pour 4 ans

2015:

Janvier : 7 projets IDEX dont LUE et 13 ISITE

Avril : 3 IDEX et 5 ISITE pré sélectionnés

2016 :

Janvier 2 IDEX sélectionnés et 2 ISITE (LUE)

Avril 2016 3 IDEX confirmés, 3 en probatoire et 2 arrêtés

Mars 2 IDEX présélectionnés et 7 ISITE

2017:

Février 1 IDEX sélectionné et 7 ISITES

2018-2020:

3 IDEX confirmés, 1 ISITE et 1 IDEX arrêtés

2021:

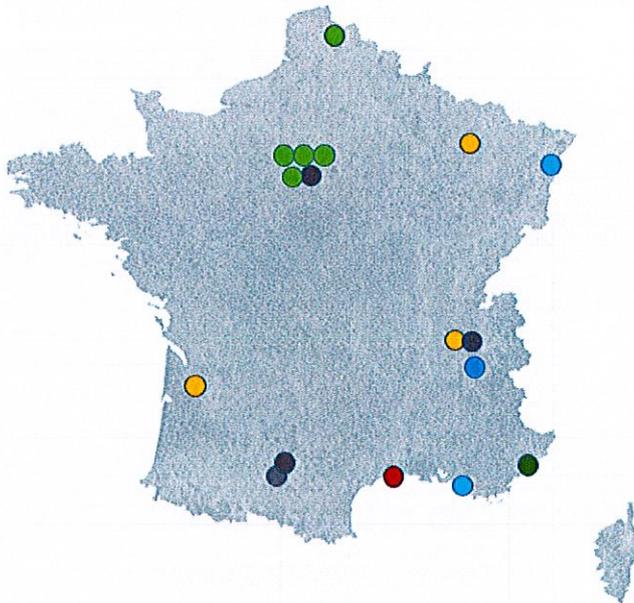
2 IDEX et 1 ISITE (LUE) confirmés, 1 ISITE stoppé

2022:

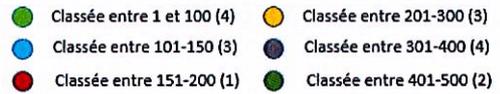
7 ISITE confirmés

Résultat : 9 IDEX et 8 ISITE sont confirmés. 2 IDEX et 1 ISITE arrêtés.

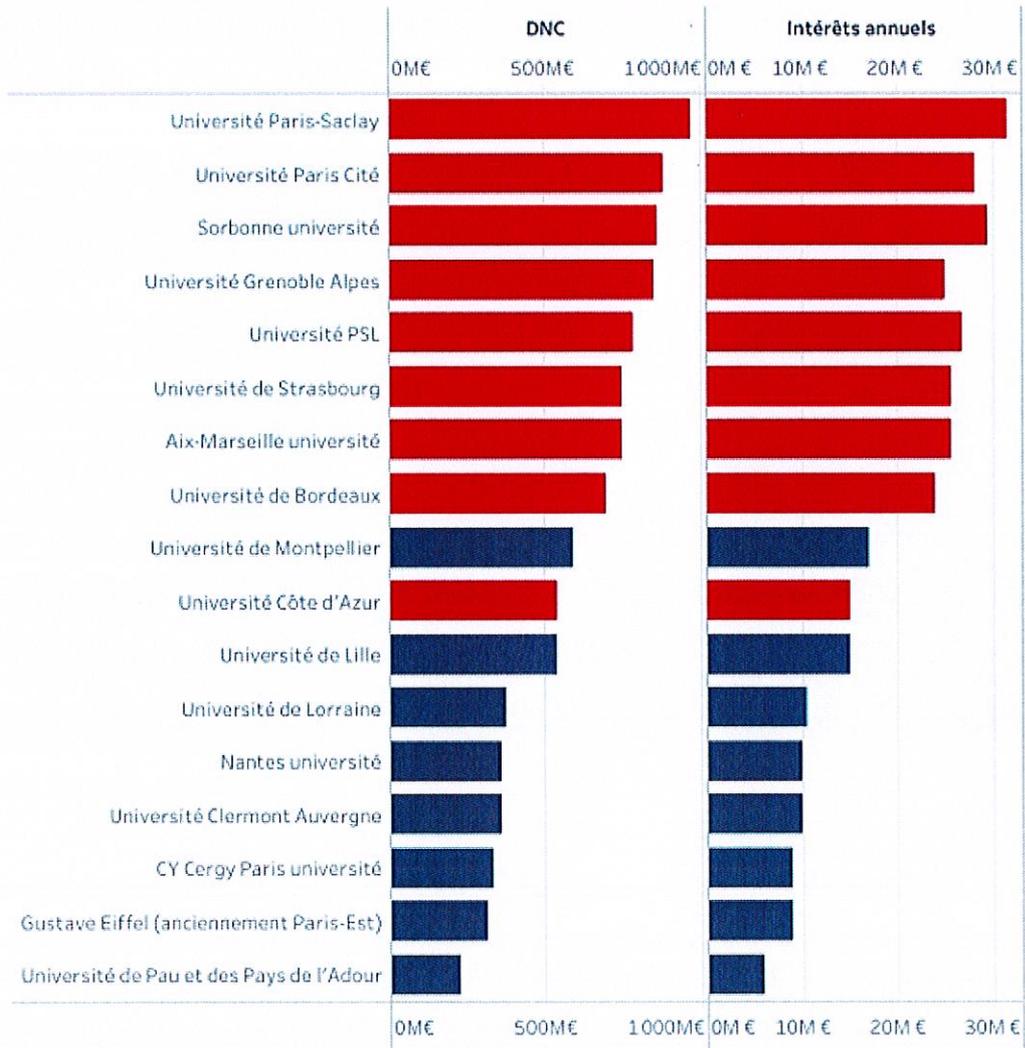
Classement de Shanghai 2022 : Attractivité et reconnaissance internationale



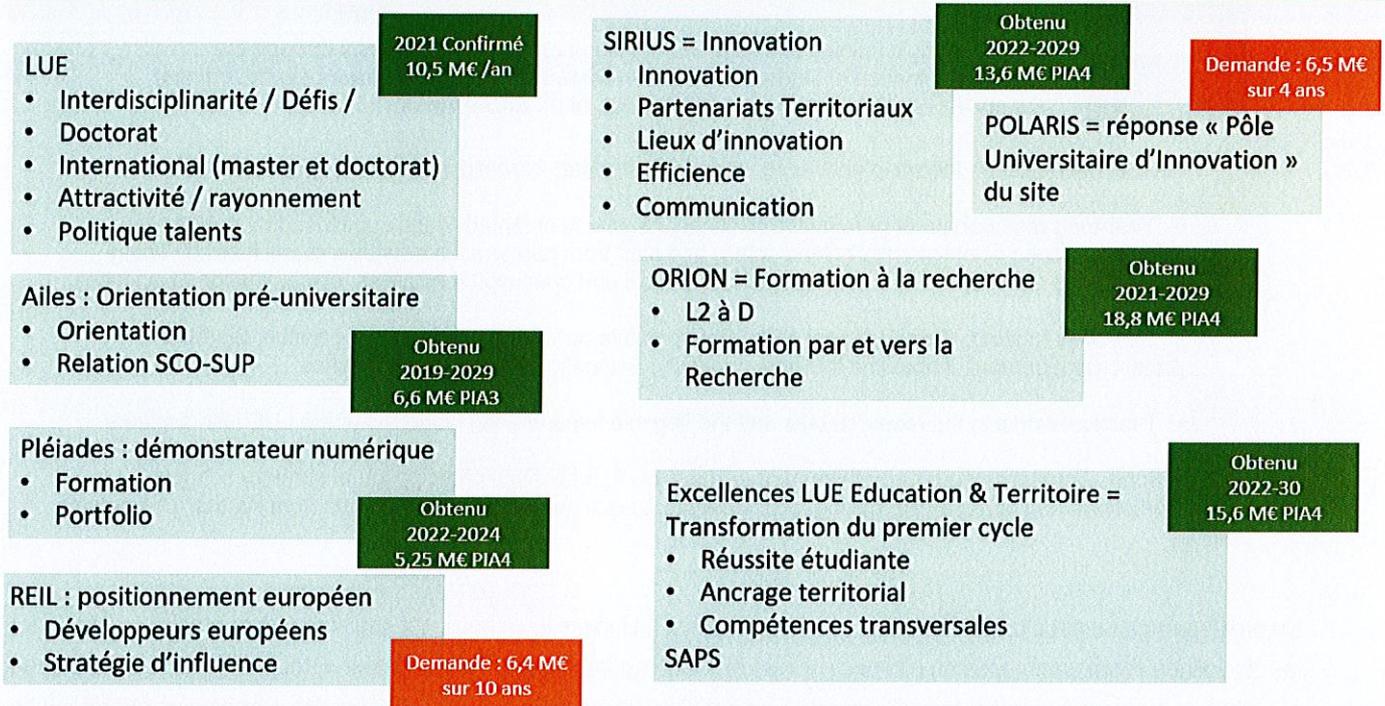
Les universités françaises dans les 500 places du classement de Shanghai (17 classés)



aux établissements : Des dotations très largement conditionnées par le nombre de Labex (Laboratoires d'Excellence), dont les intérêts bénéficient



Situation des PIA de transformation @ UL



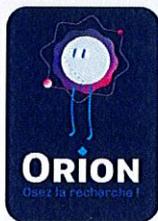
Dans les « PIA » devenus « France 2030 », « Lorraine Université d'Excellence (LUE) » constitue la brique principale ; à ce titre, la dotation de l'Université de Lorraine s'élève à 10,5 M€ annuels.

M. Karl TOMBRE cite les autres briques :

- « ORION » sur la formation à la recherche,
- « SIRIUS » sur l'innovation et le positionnement territorial et les partenariats territoriaux,
- « AILES » sur l'orientation pré-universitaire,
- « PLEIADES » sur le démonstrateur numérique,
- « REIL » sur le positionnement européen (l'Université se voit accorder 6,1 M€ sur 10 ans),
- « E&T » sur Éducation & Territoire sur la transformation du premier cycle.

L'Établissement a construit ces briques sur le site de la manière la plus cohérente possible les unes avec les autres.

Quelques détails sur le projet « ORION » :



The program granted support from France 2030 Call
« Structuring training by Research in ISite Initiatives » (SFRI).
January 2021 to December 2029
Budget : 18,5 M €
Mounir Tarek, Laurence Hung



AMBITION

Set the stage for an innovative and transformative approach to training generations of students to prepare them to be tomorrow's leaders, relying on 3 pillars:

Training by and for Research | Internationalization | Study to work transition and a message,

“Open up to Research through Integrated and Optimized training”

ORION is meant to enhance substantially the research exposure of students by providing a diverse and rich environment for training. ORION is ensuring that students can discover research (Bachelor L2), practice research (from L3 to M2) and become well trained researchers (PhD).

ORION put the emphasis on the **practice of research** and the mix of audiences (Faculty, Engineering schools), levels (from L2 to Doctorate) and disciplines to create a community of **Research Track students**.



The pedagogic innovation lies in the development of this community through the cross-participation of students whether in **Research Oriented Clubs** or in the training events devoted to acquiring **creative skills** or an **Entrepreneurial mind**.



ORION develops the following actions for cohorts of students enrolled in the Université de Lorraine:

- Year-long research practice in multidisciplinary Research Oriented Clubs supervised by permanent scientists, young scientists (PhD Candidates) and staff from partners where students will learn by doing (undertaking many of researchers' scientific, technical and educational activities, dissemination of science).
- Soft skills training: Organizational skills; Collaborative networking, Scientific mediation, teamwork, project management, innovative thinking, creativity, Scientific integrity, Open Science
- Practical works in the research labs and the flagship experimental platforms of the LUE Isite partners
- International exposure through student exchanges, traineeships, participation of summer schools, workshops and conferences mixing local students as well as international students from Partner Universities.

Ce projet permet de structurer la formation par la recherche. L'Université a choisi, sur son site, une approche ouverte à toutes les disciplines et qui commence en Licence (L2 ou L3). Cette approche, dite "en entonnoir", touche beaucoup de personnes au début, et au fur et à mesure, les cohortes deviennent plus petites mais entrent dans des démarches plus approfondies sur la recherche. Plusieurs clubs de recherche ont été ouverts, qui travaillent avec les entités de formation et les laboratoires et des étudiants en doctorant qui sont souvent des encadrants dans ces clubs de recherche, expose M. Karl TOMBRE.

Dotation : 18,5 M€ sur une période de 9 ans.

Quelques détails sur le projet « SIRIUS (Stratégie d'Innovation pour le Renforcement des Interactions entre Université et Société) » :

Stratégie d'Innovation pour le Renforcement des Interactions entre Université et Société (SIRIUS)

Objectif : Accroître l'impact socio-économique de l'Université et du tissu académique Lorrain sur et avec son territoire



H. Boulanger
K. Degiorato

AAP IDEES
13,6 M€
2022-2029

Créer, Prototyper, Tester

Ouvrir les lieux d'expertises à tous

- Fédérer et ouvrir les espaces d'innovations aux citoyens et entreprise
- Expertise Grant : Soutenir l'élaboration des politiques publiques par l'expertise des chercheurs

Nouer des liens, Créer des réseaux, Partager

- Créer des Communautés (Entreprises, Chercheurs, Associations, Collectivités) sur les thématiques de sociétés (Bioéconomie, Performance Industrielle, Autonomie et Qualité de vie, Développement Durable),
- UL Conseil/UL Fabrique : Permettre aux entreprises et Collectivités Territoriales de résoudre un problème technique ou organisationnel

Être plus efficace à votre service

Transformer la culture organisationnelle pour améliorer nos process

- Formation de personnels sur les techniques innovantes centrées sur l'utilisateur
- Création d'un lab d'innovation publique pour accompagner l'amélioration des process en particulier aux interfaces entre membres LUE

Faire rayonner la recherche Lorraine

*Améliorer la visibilité et la lisibilité de l'offre de service
Créer un sentiment d'appartenance et de fierté*

- Campagne de relation presse pour communiquer sur les réussites du site Lorrain
- Création d'une plateforme de marque commune du site Lorrain

SIRIUS affiche 4 blocs qui consistent respectivement à :

- ouvrir des lieux d'expertise à tous, à l'environnement socio-économique de l'Université, aux décideurs publics ;

- transformer la culture organisationnelle pour améliorer les processus de l'Université de Lorraine ;
- améliorer la visibilité et la lisibilité de l'offre de service de l'Université de Lorraine ;
-

M. Karl TOMBRE attire l'attention sur le logo principal en haut de la diapositive :



« SIRIUS » et « ORION » sont portés avec l'ensemble des acteurs de « LUE », à savoir :

- ✓ les 4 organismes de recherche présents en Lorraine :
 - le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique),
 - l'INRAE (Institut National de recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement),
 - l'INRIA (Institut national de recherche en informatique et en automatique),
 - l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale),
- ✓ le CHRU de Nancy,
- ✓ AgroParisTech pour son campus nancéen autour de la forêt, et
- ✓ Georgia Tech Europe, antenne européenne de l'université américaine Georgia Tech, basée à Metz.

Dans le cadre de « SIRIUS », des communautés sont mises en place, comprenant des entreprises, des chercheurs, des associations, des collectivités sur des thématiques assez proches de celles de « LUE » (bioéconomie, performance industrielle, autonomie et qualité de vie, développement durable, notamment).

Quelques détails sur le projet « E&T (Éducation & Territoire) » :



Excellences Education & Territoires

*N.Oaet
K. Degiorgio*

**Conforter la signature de site en agissant sur
la formation des étudiants
le lien avec les territoires**

**AAP ExcellenceS
15,6 M€
2022-2030**

Renforcement de l'ancrage Territorial

- Coordination de la CUT
- Caractérisation et de diagnostic de l'impact de l'université sur les territoires
- Créer un guichet unique de l'emploi pour les collectivités locales et les entreprises
- Ouvrir aux élèves les champs des possibles : AILES
- Augmenter les possibilités de suivre des formations L1 hors métropoles
- Développer des actions de culture scientifique sur tout le territoire - SAPS

Sciences Avec et Pour la Société

- Médiation scientifique (Tous chercheurs, La Main à la Pâte, ...)
- Missions doctorales de diffusion et de médiation scientifique
- Déploiement LAMAP dans 20 Collèges et actions de CSTI dans 10 lycées ruraux du territoire

FORMATION

Recherche, Entreprenariat, Développement durable et Compétences : RESD2

Transformation du 1^{er} Cycle pour que chaque étudiant de licence puisse être exposé selon son choix

- A la recherche -> ORION
- A l'entrepreneuriat -> PEEL
- Aux ODD notamment ceux portés par LUE
- Autres personnalisations parcours : LAS, remédiation....

Transformer l'appui en formation

Favoriser les passerelles entre parcours/formations

6 conseils de perfectionnements liés aux 6 défis LUE

Plateforme Career Center : offres de recrutements, de stages, d'alternance des entreprises et collectivités du territoire

« E&T » se positionne sur les mêmes fondamentaux ; son objectif est à la fois de renforcer l'ancrage territorial des formations de l'Université de Lorraine (en lien avec la Conférence Universitaire Territoriale) et de transformer le premier cycle universitaire en exposant les étudiants à la recherche, à l'entrepreneuriat, aux objectifs de développement durable, à d'autres

personnalisations de parcours. Il s'agit de passer d'une formation purement disciplinaire à une ouverture sur l'ensemble des grands enjeux de notre siècle.

Dans « E&T », se trouve un autre volet appelé *Sciences Avec et Pour la Société* (SAPS) qui a été mentionné dans les informations de la Présidente.

Quelques détails sur le projet « PLEIADES (Projet Lorrain d'Environnement numérique pour des Apprentissages Durables) » :

PLEIADES

ANR-21-DMES-0010



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**

retenu parmi les 17 lauréats de l'AMI Démonstrateurs Numériques dans l'Enseignement Supérieur
Janvier 2022 à décembre 2024
Budget : 5,25 M €

AMBITION

Développer une approche globale de la transformation numérique et pédagogique de l'université afin de rompre les distances sociales, disciplinaires, géographiques

5 programmes (ci-après)

1 projet transversal **SERVICES & SIMPLIFICATION** (9 services numériques pour l'ENT)

3 laboratoires (ERPI, CREM, 2LPN) pour la capitalisation et la mesure d'impacts

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

THIERRY CACHOT

VICE-PRÉSIDENTS DANS LE COMITÉ DE PILOTAGE:

Ayhan BOSTANCI

VP étudiant

Nicolas FRESSENGEAS

VP en charge du Numérique, des Données et de la Science Ouverte

Nicolas OGET

VP du Conseil de la Formation

Valérie RAULT

VP en charge de l'Accompagnement au Développement de la Pédagogie

« PLEIADES » est un démonstrateur numérique dans l'Enseignement Supérieur pour une approche de la transformation numérique et pédagogique.

Ce programme est en cours de développement au sein de l'Établissement, avec l'objectif de l'orientation vers le supérieur, des modalités d'apprentissage, des espaces flexibles, l'apprentissage des langues et un certain nombre de partenariats avec des lycées, des composantes et des équipes pédagogiques.

OBJECTIFS



PROGRAMME
TERRITOIRES

Faciliter l'orientation vers le supérieur et renforcer la poursuite d'études (bac-3 / bac+3) grâce aux nouvelles modalités offertes par les technologies immersives



PROGRAMME
TRAJECTOIRES

Assurer le suivi, la progression et l'évaluation des compétences des étudiants par l'usage d'un ePortfolio



PROGRAMME
ENVIRONNEMENTS

Enrichir les modalités d'apprentissages par l'usage des environnements immersifs (technologies XR)



PROGRAMME
ESPACES
de VIRTUALISATION

Créer des espaces flexibles et déspecialisés au service des nouveaux comportements individuels et collectifs intégrant le BYOD



PROGRAMME
RELATIONS

Dynamiser l'apprentissage des langues par la mise en relation d'étudiants étrangers et d'étudiants de l'UL – Service E-Tandem

CIBLES et LIVRABLES

7 LYCÉES VOSGIENS

3 événements d'orientation
Présentation de 6 filières

13 COMPOSANTES (IUT, SHS, INSPÉ)

2 séminaires, 4 formations-actions
Guides méthodologiques
Adaptation des logiciels Moodle/Mahara

15 ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

1000 ÉTUDIANTS

25 ressources virtuelles de TP 10 visites virtuelles de campus 6 présentations d'infrastructures Guide d'accompagnement à la production de ressources en RV

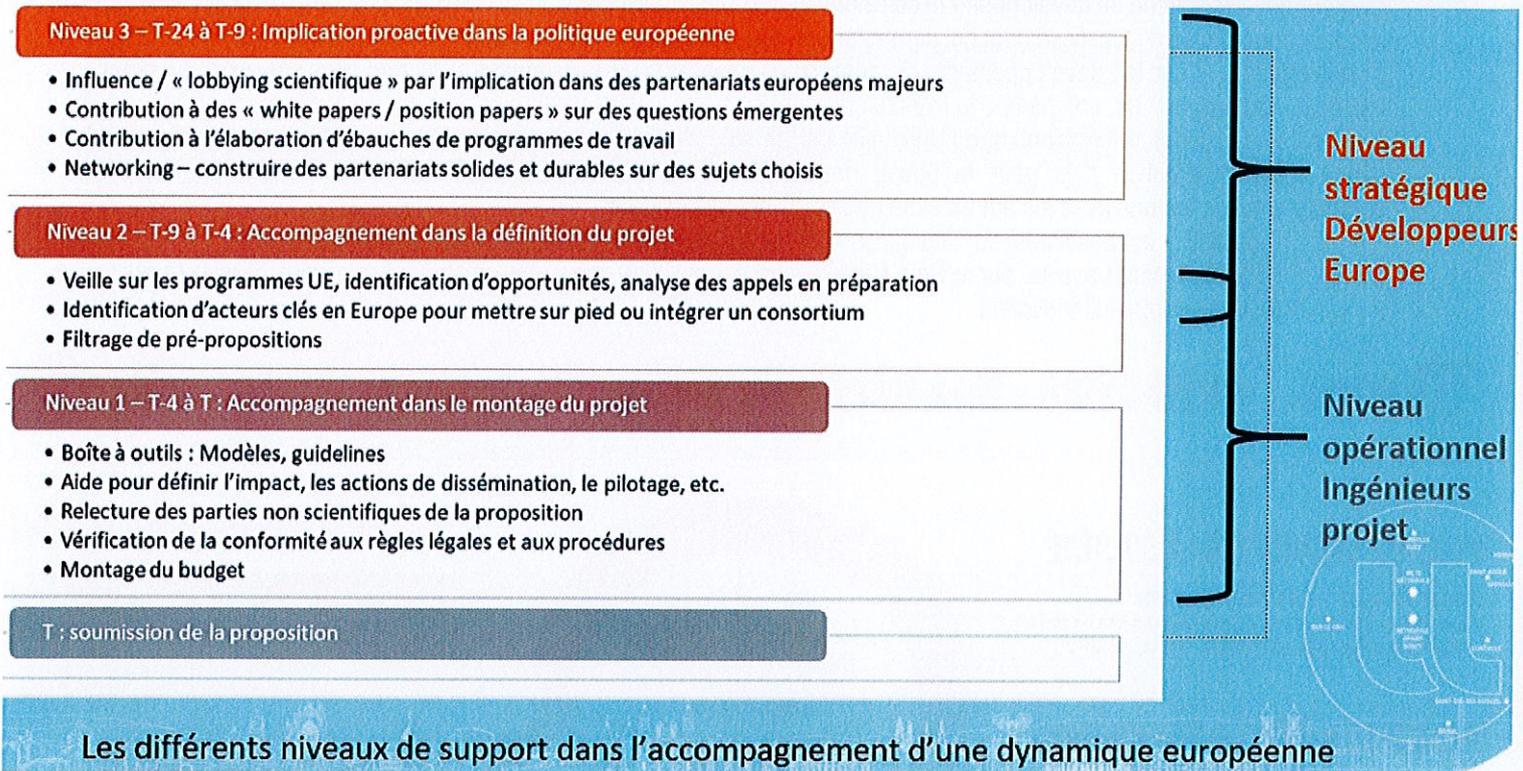
20 ESPACES

20 espaces multifonctionnels
Plateforme « VIRT'UL » renforcée
REX et communication de la démarche BYOD
Fiches documentées d'implantation d'espaces

800 ÉTUDIANTS

1 application eTandem
Guide du dispositif pédagogique eTandem

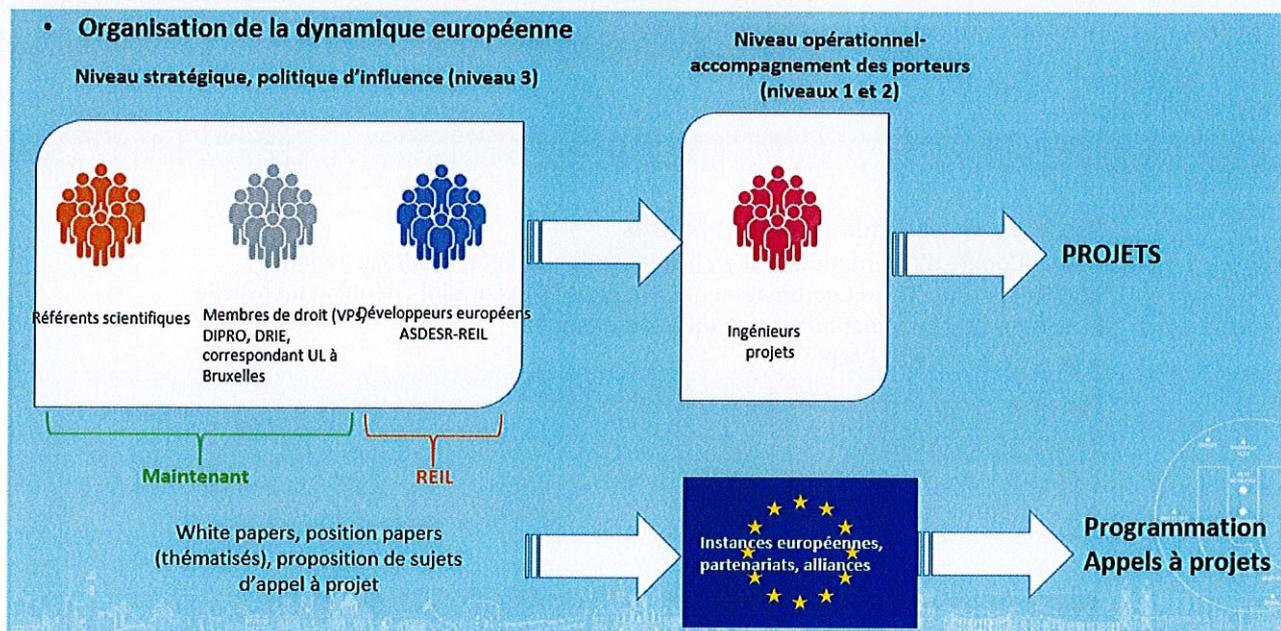
Quelques détails sur le projet « REIL (Reinforcing the European Impact of the Lorraine academic site) » OU « REIL (Renforcement Européen de l'Impact du site Lorrain) » :



Les différents niveaux de support dans l'accompagnement d'une dynamique européenne

M. Karl TOMBRE relate que ce projet « REIL » a été officiellement retenu hier, jeudi 13 avril. Il vise à accompagner la dynamique européenne de l'Université de Lorraine pour que cette dernière soit visible à l'échelle européenne et pour rendre visibles les problématiques, les défis qu'elle porte sur la transformation numérique des outils de production, sur la transition énergétique, sur la transition environnementale et sur la bioéconomie.

Il est important que l'Université de Lorraine soit présente à Bruxelles, là où se réfléchissent les appels à projets et la politique européenne. Avec le projet « REIL », il s'agit d'embaucher une équipe de développeurs européens qui soient en articulation claire avec le **Comité de Stratégie Européenne** qui a été mis en place récemment :



Pour M. Karl TOMBRE, il faut que les référents scientifiques réfléchissent à la politique d'influence, de *lobbying* sur les politiques européennes, en relai avec ces développeurs qui vont étroitement travailler avec les référents scientifiques et avec

les équipes sur le terrain.

M. Karl TOMBRE invite la Présidente à commenter la diapositive suivante (voir ci-dessous).

Le cœur de la démarche de développement de l'ingénierie globale, de l'ingénierie systémique à l'échelle de la Lorraine repose sur des programmes d'investissement qui permettent de nous maintenir en avance de phase sur la qualité de nos plateformes technologiques et sur les développements de démarches internes pluridisciplinaires, telles qu'elles sont portées depuis la naissance du programme, commence la Présidente.

C'est sur ces grandes orientations que l'Université de Lorraine s'est engagée auprès du jury international pour la première phase d'expérimentation puis pour la phase de pérennisation. Ces programmes sont articulés de manière à être complémentaires les uns avec les autres alors que ce n'était pas évident :

- « SIRIUS » est positionné sur l'élargissement de la stratégie d'innovation en intégrant les citoyens ;
- l'Établissement travaille sur le Pôle Universitaire d'Innovation qui a une vision beaucoup plus réduite et resserrée de la démarche d'innovation.

2020-2030 : Une décennie de transformations vitales

PLUS DE SERVICES À LA SOCIÉTÉ

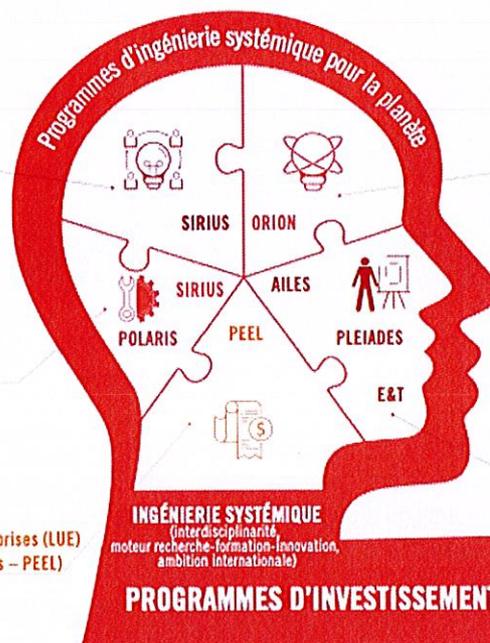
- > Augmenter impact social et économique (LUE)
- > Soutien aux dynamiques innovantes impliquant tous les acteurs (université, entreprises, collectivités, citoyens) (SIRIUS)

PLUS D'AGILITÉ ET D'EFFICIENCE

- > Changer la culture organisationnelle : vers des services orientés bénéficiaire (SIRIUS et POLARIS)
- > Améliorer les interfaces de coopération entre partenaires (SIRIUS et POLARIS)

PLUS DE CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- > Former des dirigeants à accompagner les transitions dans les entreprises (LUE)
- > Encourager les initiatives entrepreneuriales (Chercheurs & Étudiants – PEEL)



PLUS DE LEADERS EN RECHERCHE

- > Donner des compétences recherche aux étudiants pour renforcer leur adaptabilité et leur créativité (ORION)
- > Attirer les meilleurs étudiants vers des carrières en R&D (ORION)

PLUS DE DÉVELOPPEMENT DE TALENTS

- > Élargir le champ des possibles pour les étudiants qui s'autocensurent : AILES (programme pré-licence)
- > Amener tous les étudiants au meilleur de leurs capacités : Éducation & Territoires (niveau licence), PLEIADES (environnement numérique et apprentissage)

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

- > Accompagner les transitions énergétique, écologique et numérique
- > Disposer de locaux et équipements performants pour la recherche et la formation
- > Former et attirer les meilleurs talents

La Présidente aborde maintenant le pilotage des programmes transformants.

Décision → ensemble des partenaires

CORIS (Comité d'Orientation Recherche Innovation Société) : cadrage général
 CCOProLor (Comité de Coordination des Projets du site Lorrain) : Réunion mensuelle avec reporting systématique par chaque programme
 + reporting annuel à l'ANR

Avis sur les orientations → Conseils de l'Université de Lorraine (notamment CA, CF, CS)

Ajout du suivi des reportings annuels à l'ANR ?
 Association aux temps forts des programmes, participation aux jurys des appels internes

Avis extérieur sur la trajectoire globale du site → Advisory Board

Expertise scientifique → experts extérieurs de niveau européen

M. Christophe SCHMITT souhaiterait, d'une part, recevoir les rapports annuels de l'ANR, et, d'autre part, que l'avis du Conseil de la Vie Universitaire (CVU) soit également sollicité.

Le comité permanent du Conseil de la Formation et le comité permanent du Conseil Scientifique ont été invités aux séances de présentation des projets de programmes interdisciplinaires. Le niveau d'association n'est pas le même, en revanche, un débat générique est porté en CVU de la même manière que dans les autres conseils, explique la Présidente. Le CVU ne figure pas sur la diapositive mais il est présent dans des démarches de présentation, de réflexion, sur l'évolution de « LUE ». Quant à l'ajout du suivi des *reportings* annuels à l'ANR, la Présidente n'y voit pas de problème mais elle se demande, vu les ordres du jour chargés du Conseil d'Administration, s'il faut mettre en place une communication du rapport ou une séance de présentation pour un point d'étape régulier sur chacun des projets. La Présidente consent à essayer la seconde option mais se pose la question de la durée.

M. Olivier GARET s'interroge sur ce que les politiques mettent en place à l'Université depuis une vingtaine d'années. Dans les programmes, il détecte une idéologie du mouvement et de la transformation car l'injonction faite est de modifier les pratiques et cela devient un mode privilégié d'obtention de compléments de moyens de travail. Quelque part, pour M. Olivier GARET, cela équivaut à une marche forcée. Malgré son désaccord vis-à-vis de ce modèle, il tient à rendre hommage aux personnes dans l'Université de Lorraine qui s'investissent de manière à obtenir des fonds pour l'Établissement. Si on fait un bilan honnête des résultats obtenus dans les différents appels à projets, on ne peut pas être excessivement sévère : l'Université de Lorraine récupère des fonds pour travailler, observe-t-il.

Cela étant, la vraie problématique réside dans comment faire pour que ces programmes sources d'argent profitent à tout le monde en interne, pour que l'argent irrigue partout et que chacun arrive à y trouver sa place.

M. Olivier GARET décèle 2 problèmes :

- d'une part, un problème de communication et d'information car des communications ont lieu au moment du lancement des programmes, mais il manque des piqûres de rappel. De très bons programmes existent – comme le programme AILES – pour lesquels la communication institutionnelle n'a pas toujours été très bonne ;
- d'autre part, les programmes répondent-ils aux vrais besoins des départements ou des laboratoires ? Autour de lui, M. Olivier GARET n'entend que des critiques sur le programme « ORION » car il y a une focalisation déraisonnable sur la pluridisciplinarité qui, dans le cadre de la recherche et de l'initiation à la recherche, s'avère particulièrement difficile.

Par essence, la quasi-totalité des programmes présentés visent un bénéfice sur l'ensemble de la communauté. Les bénéficiaires sont parfois indirects, remarque la Présidente. L'Université de Lorraine est dotée de forces qui sont identifiées comme telles sur le plan international et la communauté doit continuer à soutenir ces forces spécifiques parce que, en face, personne ne l'attend. Un effort marqué doit être poursuivi aux endroits où sont identifiées ces forces.

La caractéristique de l'Université de Lorraine est la capacité à irriguer des savoirs pour apporter des réponses originales à des questions relativement complexes. C'est l'essence de la politique du site depuis plusieurs années.

La Présidente est convaincue qu'en matière de recherche, ce que peut apporter l'Établissement se retrouve plutôt au niveau des frontières entre les disciplines plutôt qu'au cœur des disciplines elles-mêmes.

Nous avons un schéma d'appui aux démarches disciplinaires qui utilise des fonds récurrents et nous mobilisons des programmes pour soutenir l'interdisciplinarité. Ce faisant, nous alimentons l'ensemble de l'Établissement mais avec une focale sur l'interdisciplinarité, observe la Présidente.

Le programme « ORION » a été configuré en cohérence avec la politique du site lorrain ; il vient se frotter quelquefois à des attendus particuliers de disciplines pour lesquelles il n'a pas été prévu dans son essence-même. L'Université rend une fois par an à l'ANR une évaluation qui examine chacun des dispositifs ; dans ce cadre, il arrive régulièrement de reprendre les dispositifs, de les reconfigurer, soit parce qu'ils ne rendent le service attendu, soit parce qu'ils ne trouvent pas leur public : la reconfiguration est en fait permanente.

L'essence de ce qui a permis la conception de ces programmes au départ est bien l'idée que le site portait une dynamique interdisciplinaire, résume la Présidente.

Ces outils ne répondront ni à tous les besoins ni à tous les volets de l'Université de Lorraine. En revanche, tous les programmes interdisciplinaires doivent être ouverts à l'ensemble de la communauté universitaire. Concernant « LUE », M. Karl TOMBRE reconnaît qu'il y a pu avoir un problème de relai de communication.

La Présidente ajoute qu'il va falloir diffuser de manière plus large pour que les collègues puissent avoir plus facilement accès aux appels et aux démarches qui sont en cours.

M. Christophe SCHMITT pense que l'enjeu véritable se pose en termes d'appropriation et qu'il est nécessaire d'avoir recours à d'autres canaux de communication. Il y a des décalages profonds entre le discours entendu au niveau de la gouvernance et le discours entendu au niveau du terrain, qu'il faut prendre en considération.

Dans ce type de financement, une des difficultés à résoudre réside dans les choix qu'il faut opérer, à la suite desquels certains acteurs de la communauté en bénéficieront et pas d'autres. Cela reste une démarche difficile pour les personnes qui n'auront pas de succès aux appels d'offres qui permettent de financer des contrats doctoraux, par exemple. Le dispositif a un caractère un peu exclusif, admet la Présidente tout en soulignant que le pilotage est mené de manière exemplaire.

Pour M. Olivier GARET, il y a un aspect humain sur l'impact qu'ont les allocations d'argent, dont l'Établissement doit se soucier. Dépenser de l'argent public est lourd de sens ; lorsque des collègues voient qu'ils ont des projets refusés et qu'ils voient des projets moins fondamentaux financés, la même remarque chargée de ressentiment fuse : « on trouve de l'argent pour ça ! ».

M. Olivier GARET donne l'exemple suivant : il y a quelques mois, des personnes dans son laboratoire cherchaient de l'argent pour financer des écoles d'initiation à des thématiques de recherche pour des étudiants de Master. On leur a dit non. À la rentrée, interdisciplinarité oblige, il découvre que « ORION » a de l'argent pour financer une compétition de sophisme (il faut discuter et prouver une thèse). Cela lui pose un problème.

La Présidente constate que, dans la logique d'entonnoir et de progression précitée, il est évident qu'on passe là par des formes qui n'ont pas le caractère particulièrement dédié et resserré d'un séminaire de Master sur une discipline donnée.

4. LUE – PROGRAMMES INTERDISCIPLINAIRES (INFORMATION, ÉCHANGES) DOCUMENTS TRANSMIS AUX ADMINISTRATEURS

ANNEXES 2.1 et 2.2

M. James GREENWOOD aurait préféré disposer du document en version française.

M. Karl TOMBRE présente le programme **Lorraine Université d'Excellence**

LUE – Contexte général

- Appel IDEX/I-SITE – confirmé en 2020
- Flux annuel 9,3 M€ - réajusté été 2022 à 10,5 M€
- Convention de dévolution :
 - Dotation non consommable générant des intérêts chaque trimestre
 - Suivi spécifique imposé
 - Trajectoire d'excellence appréciée par le HCERES (Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur)
 - « Conformément aux pratiques des universités de recherche internationales, mise en place d'un dispositif d'autoévaluation périodique des performances scientifiques et pédagogiques et du positionnement européen et international, faisant appel à des personnalités nationales et internationales extérieures à l'Université » → mise en place d'un "Advisory Board" (NDLR : conseil consultatif)

LUE – Advisory Board (Conseil Consultatif) : COMPOSITION

Le Conseil Consultatif de « LUE » s'est réuni en février dernier pour la première fois, précise M. Karl TOMBRE.

- Philippe BAPTISTE : Président du CNES
- Marc CHAUSSIDON : Directeur de l'Institut de Physique du Globe
- Elsa CORTIJO : Directrice de la recherche fondamentale du CEA
- Sophie d'AMOURS : rectrice de l'Université de Laval
- Gabrielle HALPERN : Philosophe, prospectiviste, spécialiste du concept d'hybridation, chargée de mission auprès de plusieurs ministères.

- Anita KROHN TRAASETH : Ancienne directrice de Innovation Norway, membre du board de l'EIC, présidente du conseil de Startup Norway
- Marja MAKAROW : Présidente de Academiae Europae, ancienne directrice de Biocenter Finland et de European Science Foundation
- Régis REAU : Directeur scientifique R&D de Air Liquide
- **Rolf TARRACH : Ancien président de l'Université du Luxembourg & EUA**
- José Manuel TUNON DE LARA : Ancien président de l'Université de Bordeaux & FU
- Martin WIRSING : Ancien vice-président de la Ludwig Maximilian Universität München

Politique talents / attractivité ~ 1,5 M€ annuels

- Future Leader : accompagnement de tout recrutement externe Directeur de Recherche ou Professeur de Recherche (PR1)
- Accompagnement IUF (Institut Universitaire de France)
- Widen Horizons : accompagnement des collègues qui demandent de partir en mobilité. ; en articulation – et largement en délégation CS (Conseil Scientifique) – avec campagnes CRCT (Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques) / Délégations
- Welcome@Lorraine qui accompagne l'accueil des collègues qui viennent chez nous (doctorants, professeurs invités, personnes recrutées) – pilotage DRIE (Direction des Relations Internationales et Européennes)
- Logistique pour accompagnement des projets ERC (European Research Council)

Rayonnement international et européen de l'Université de Lorraine ~ 2 M€ annuels

- Accompagnement des IRP (International Research Partnership) / LIA (Laboratoire International Associé) etc.
- Mobilités des doctorants : un doctorant qui passe 3 ou 4 mois dans un laboratoire étranger peut candidater à une bourse DrEAM (Doctor, Explore and Achieve More !)
- Il existe un Appel annuel À Projets (AAP) à thèses pour les collaborations internationales → le jury est composé de membres du CS, de membres de la commission Relations Internationales et de représentants de nos partenaires
- Politique d'influence européenne → articulation avec la réponse de l'Appel A Projets (AAP) « Accélération des Stratégies de Développement des établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche » (ASDESR) = projet REIL

Logique de formation autour des défis

- Articulation claire avec « ORION » – cf. bourses de master grants entrants et sortants, par exemple
- Facilitation de l'émergence des parcours interdisciplinaires
- RECOLTE – financement des programmes courts / écoles d'été

Logique partenariale

- Articulation avec projet « SIRIUS »
- Global Incubation qui allie l'entrepreneuriat étudiant et l'incubateur
- Infra+ qui finance une politique de caractérisation de nos infrastructures-recherche → Plug-in labs + stratégie d'infrastructures de recherche

LUE Booster ~ 0,5 à 1 M€

- Cranter / faire levier sur des logiques de transformation → instruction par les conseils ad hoc de l'Université de Lorraine (CS, CF ou CVU selon sur quoi porte la transformation) après avis d'opportunité des établissements

Cadrage des programmes interdisciplinaires 4 à 5 M€

La moitié du budget de « LUE » est dédiée à des programmes interdisciplinaires autour des 6 grands défis de l'Université de Lorraine, remarque M. Karl TOMBRE.

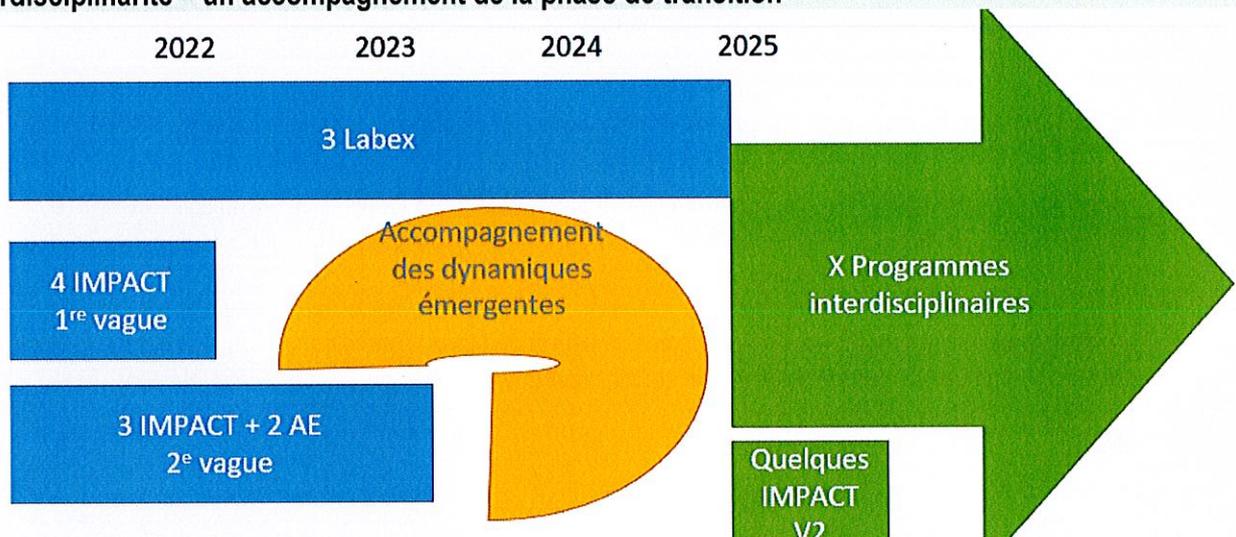
Ce que c'est

- Communauté identifiée autour d'un défi / thématique, sur un temps long
- Anime une dynamique de recherche en suivant son programme fondateur
- S'appuie en aval sur des masters et des filières d'ingénieurs
- Doté d'un budget dont on attend qu'il soit complété (monde éco, Europe, PEPR...)
- Durée 8-10 ans, non renouvelable
- Évaluation rigoureuse à mi-parcours

Ce que ce n'est pas

- Un regroupement de laboratoires (plutôt d'équipes)
- Une structure → éviter l'alignement trop strict sur des pôles, pas de RH scientifiques affectées
- Un périmètre d'excellence gravé dans le marbre
- Un guichet de financement pour la recherche « business as usual »
- Un moyen de financement des investissements lourds

Interdisciplinarité – un accompagnement de la phase de transition



Propositions reçues fin 2022

ACRONYME	NOM DU PROGRAMME	Déposant
ARTEMIS	Advanced Research and education on the biology, the Ecology, the Management and the biomonitoring of forest ecoSystems in a changing world	Stéphane UROZ
B2SE	Bioeconomy, biomolecules science and engineering	Stéphane DESOBRY
EPHemeris	Earth and Planetary Habitability	Simon DEVIN
Interactions	Interactions of the future	Hind Brill El Haouzi
MAT-PULSE	Materials and Physics @ Ultimate Scale	Stéphane MANGIN
MEDICIS	MEtallurgy sustainable Development & Innovation to Conquer Industrial and technological Sovereignty	Benoît APPOLLAIRE
QTEC	Questioning Transition, Enlightening Citizens	Samuel FERÉY
SUPMETCHAIN	Sustainable supply of critical metals for energy and digital transitions	Alexandre CHAGNES
TRANSITION	Transition énergétique et décarbonation des territoires	Fabrice LEMOINE
TRAVEL	comorbidities, trajectories of lives and Longevity Interdisciplinarity Health Program Proposal	David MEYRE

+ projet Antibiorésistance qui s'est pré-positionné pour l'AAP IMPACT

Comme leur nom ne l'indique pas :

- **MEDICIS** est un projet autour de la métallurgie,
- **TRAVEL** traite de la santé et le vieillissement.

Le projet **QTEC** touche le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; il porte sur les questions de citoyenneté et de société.

Retour de l'Advisory Board (Conseil Consultatif)

M. Karl **TOMBRE** présente l'état des remarques du Conseil Consultatif de « LUE ».

Focus

Processus d'agrégation bottom-up

→ Propositions très larges, avec beaucoup de sous-thèmes « pour satisfaire tout le monde ».

→ Nécessité d'une phase de focalisation, faire des choix – pas seulement entre les propositions, mais à l'intérieur de chaque proposition.

- Risque accru par le fait que les PEPR (Programmes & Équipements Prioritaires de Recherche) proposent un autre espace de structuration au niveau national, avec une approche similaire autour de défis
- NB : Demande inverse d'une partie de la communauté = défocaliser (programmes blancs)
- Mais engagement et raison d'être de LUE → rester fortement centrés sur nos engagements liés aux défis

Maturité variable

- Disparité entre propositions qui sont principalement des juxtapositions et d'autres résultat d'un vrai travail de fond
- Profondeur de l'interdisciplinarité très variable → qu'en attend-on ?
- Processus perçu comme trop long (en tout cas pour ceux qui ont déjà beaucoup avancé)
- En sous-jacent, question de la suite des Labex, mais pas que...
- Faut-il décorrélérer le top départ ?
- Faut-il « confier les clés du camion » pour 10 ans à un groupe qui n'est pas toujours complètement stabilisé, ou rester réactif aux évolutions ?

Leadership

- Impression de manque de vrais leaders
- Déséquilibre criant en termes de parité H/F
- Vrai handicap du site ?
- Accru par des logiques souvent beaucoup plus individualistes
- Passe aussi par une politique de recrutement ciblée sur le site

Quelques autres commentaires

- Trop de vision purement recherche / formation et ancrée dans nos structures internes → parler au monde extérieur, nous positionner réellement sur les défis
- Alignement stratégique à faire sur le niveau européen
- Densité des partenariats socio-économiques reste trop variable → impliquer plus fortement le secteur privé
- Formation : intégrer clairement la dimension FTLV (Formation Tout au Long de la Vie)

Et maintenant ?

Pistes de réflexion et de débat

- Tension sur le doctorat :
 - Comment trouver suffisamment de bons doctorants (LUE + PEPR + ...) ?
 - Faut-il mettre des doctorats au cœur des programmes interdisciplinaires, ou plutôt en substrat / accompagnement ?
- Sujets qui pourraient être des « centres d'expertise » transversaux : IA (Intelligence Artificielle), une partie des SHS
- Vision programmatique pluriannuelle, mais dialogue stratégique annuel sur les moyens ?
- Faire moins de PI (Programmes Interdisciplinaires) et plus de « projets IMPACT » sur des durées moins longues ?
- Quelle place de la formation / quelle articulation formation-recherche ?

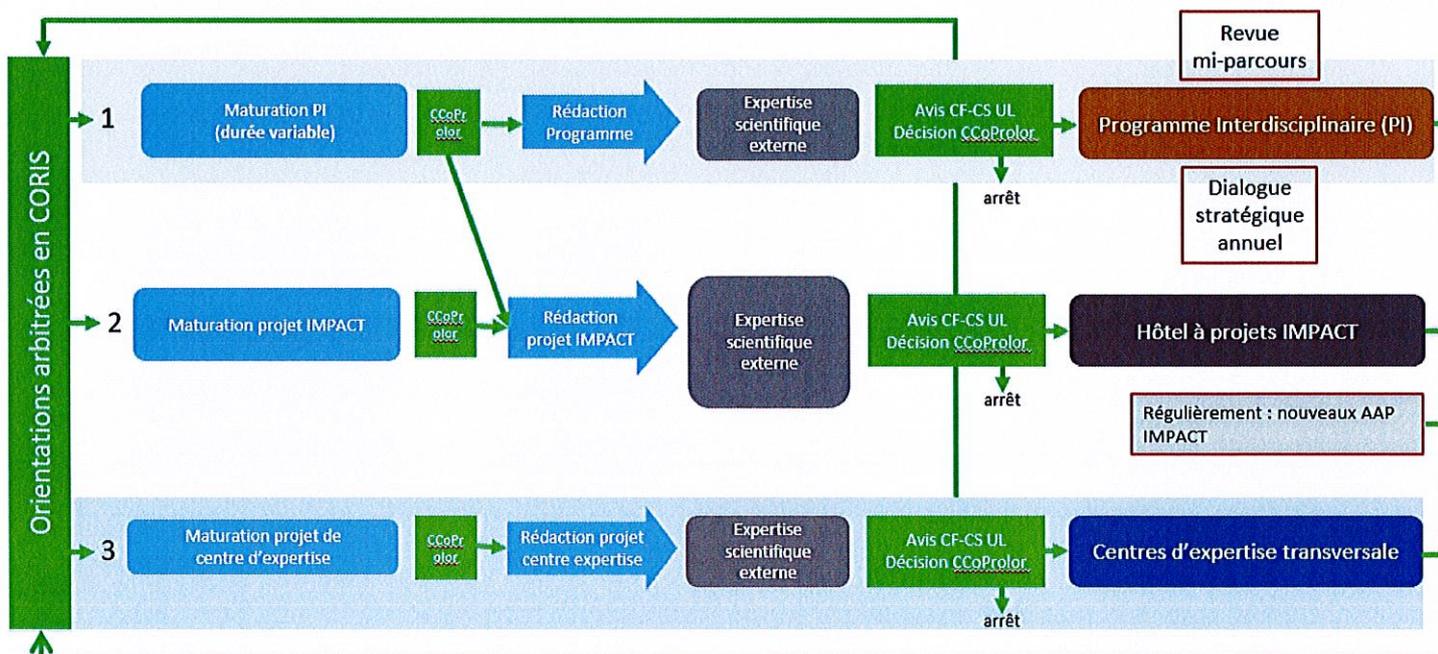
Propositions d'évolutions – pour débat

- Découplage –s'autoriser à démarrer des choses à des étapes variables
- Focalisation des PI –s'assurer qu'ils soient différenciants par rapport à tout le reste, notamment les PEPR et l'Europe
 - ➔ Interdisciplinarité forte, pas pluridisciplinarité – mais attention au continuum pluri / inter : réfléchir en trajectoires de l'interdisciplinarité ?
 - ➔ Dimension territoriale / écosystème lorrain ?
 - ➔ Dimension universitaire plus large, notamment formation
 - ➔ Autres ?
- Dotation socle + part variable négociée annuellement dans le dialogue stratégique
- Sortir les contrats doctoraux de la dotation socle des PI : privilégier des montages type MSCA
- Revoir l'équilibre entre part destinée aux grands programmes et part pour projets IMPACT plus compacts
- Faire émerger un ou deux « centres d'expertise » transversaux
- Avoir pour chaque PI des objectifs clairs d'articulation avec l'offre de formation – au minimum un parcours international en master viable ?

10 projets courts
déposés en déc.2022
+ 1 projet qui s'est
déclaré en attente
pour le programme
IMPACT

Proposition de flux

■ Financement incubation LUE



Il s'agit, selon M. Karl TOMBRE, d'entrer dans un schéma plus souple, plus évolutif, en plaçant des idées en maturation pour une durée bornée dans le temps. À un moment donné, les candidats passent à la rédaction ou d'un programme inter-

-disciplinaire, ou d'un projet plus compact (comme un projet d'IMPACT), ou d'un programme d'expertise transversale. Le projet est alors soumis à une expertise scientifique externe à la Lorraine et à la France. Les retours des expertises sont soumis aux conseils de l'Université de Lorraine pour avis – principalement au Conseil de la Formation (CF) et au Conseil Scientifique (CS).

Après quoi, soit les projets repartent en maturation, soit ils sont arrêtés, soit ils sont mûrs et le programme est créé. Dans le cas d'un programme interdisciplinaire, il bénéficie d'une dotation-socle, une revue à mi-parcours et un dialogue stratégique annuel.

L'idée est de penser différemment d'il y a 2 ans lorsque la réflexion a été lancée, en tenant compte des retours du Conseil Consultatif et en faisant émerger des centres d'expertise transversale, conclut M. Karl TOMBRE.

M. Christophe SCHMITT trouve les constats intéressants mais il faut regarder de près la méthode de travail. Selon lui, pour répondre aux questions posées dans la rubrique « pistes de réflexion et de débat » en page précédente, soit on met en place les pistes proposées, soit on met en place un groupe de travail composé des personnes des différents conseils pour en discuter et faire sortir une proposition.

Cette semaine, dit M. Karl TOMBRE, le CF a décidé de constituer un petit groupe de travail sur des aspects de formation pour proposer une panoplie de demandes sur des programmes interdisciplinaires. Beaucoup de discussions ont eu lieu tout au long du processus « LUE » ; actuellement, l'Établissement lance une deuxième série de discussions avec les communautés qui portent les projets. Trois priorités se dégagent :

- 2 centres d'expertise : 1 sur l'Intelligence Artificielle (IA), 1 sur les SHS
- 1 rencontre avec la communauté autour de la santé car M. Karl TOMBRE a besoin de savoir où elle veut aller, compte-tenu des facteurs changeants qui la touchent.

M. Christophe SCHMITT demande quel rôle jouent les Administrateurs confrontés à des remarques et des propositions faites dont ils ne peuvent pas discuter aujourd'hui par manque de temps et parce que le point n'est pas soumis à leur vote. Il s'interroge sur la méthode appliquée.

La même méthode que depuis le début, répond M. Karl TOMBRE : on discute avec les partenaires des EPST, on consulte un comité de collègues qui ont été directeurs de pôle scientifique ou de collégium, qui ne sont plus en responsabilité mais qui prennent le temps de réfléchir aux pistes possibles...

La Présidente pense qu'un des problèmes rencontrés est que les expressions des conseils sur ces programmes ne sont pas très nourries ; on a du mal à engager des débats, à avoir la participation effective des élus sur certaines séquences. Par exemple, lors de la présentation des projets de programmes interdisciplinaires, beaucoup d'élus avaient été invités mais peu d'élus ont été présents.

La Présidente n'est pas opposée à organiser, non pas un groupe de travail (pour une question de modération), mais un temps d'échange dédié pour récupérer les idées, les perceptions des uns et des autres avec une invitation ouverte aux membres du Conseil d'Administration. Elle précise que s'il n'y a pas de vote sur ce point, c'est que l'objet se modifie au fur et à mesure car il est encore en construction.

M. Christophe SCHMITT serait partisan de retrouver des collègues du CF et du CS.

Même si la volonté de s'engager dans cette discussion n'a pas toujours été très perceptible dans les mois qui viennent de s'écouler, la Présidente accepte de faire une nouvelle tentative ; une invitation ouverte sera adressée aux élus du Conseil d'Administration, du Conseil de la Formation et du Conseil Scientifique.

Quelques personnes du CF et du CS, suggère M. Christophe SCHMITT.

La Présidente ne souhaite pas refermer l'espace d'autant plus quand il est question d'un manque d'appropriation. Ce temps d'échange et de rencontre sera organisé au retour des vacances de printemps.

6. PRÉSENTATION des RAPPORTS HCERES sur le DOCTORAT et sur les LABORATOIRES de RECHERCHE

Le dernier laboratoire, le LCP-A2MC (Laboratoire de Chimie et Physique Approche Multi Echelles des Milieux Complexes), à être visité par le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) le sera en début du mois de mai prochain, commence M. Alain HEHN.

L'avant-dernier était le CRM2 (Laboratoire de Cristallographie, Résonance Magnétique et Modélisations).

Réception des rapports

Hcéres :

état au 6 avril
2023



Pôles	Nombre de rapports reçus	URs en attente de rapport
A2F	6	
AM2I	5	
BMS	3	CITHEFOR, IADI, NGERE, APEMAC, SIMPA
CLCS	8	
CPM	3	CRM2 (visite 11&12/4) LCP-A2MC (visite 4&5/5)
EMPP	7	
M4	2	LMOPS
OTELo	5 dont OSU	
SJPEG	4	
TELL / LLECT	8	
MSHL	1	
TOTAL	53	8

Éléments de bilan sur l'évaluation Hcéres

- **Un regard extérieur sur les UR (Unités de Recherche), qui permet de :**
 - Valider un bilan scientifique
 - Souligner des points de vigilance
- **Intérêt des documents erreurs factuelles + observations d'ordre général :**
Les comités HCERES étaient de qualité diverse ; il y a eu de la mécompréhension du système, il y a eu des mécompréhensions du fonctionnement de certains laboratoires, d'où un certain nombre d'erreurs factuelles qu'il a fallu rectifier
- **Des points négatifs :**
 - Des retours très tardifs dans un grand nombre de cas : M. Alain HEHN cite des évaluations réalisées en septembre avec un retour opéré en février – d'où un certain agacement en premier lieu chez les directrices et directeur d'Unité de Recherche
 - Insatisfaction fréquente au regard de la qualité des échanges avec les comités (cf. « visites » en distanciel)
Le fait que les visites se fassent en distanciel (seules quelques visites se sont faites sur site) a laissé un sentiment de frustration
 - Déconnexion bilans / projets très mal perçue
D'autant plus qu'il a été demandé aux différents directeurs d'Unité de Recherche de venir présenter leur projet devant le CS

Malgré tout, l'exercice a permis d'avoir une vision globale de ce qui se fait à l'Université de Lorraine et le retour est

relativement bon pour l'ensemble des UR.

Audition des projets des UR

M. Alain HEHN indique que l'audition consiste en une heure d'échange, avec une présentation d'une vingtaine de minutes et des porteurs de projets évalués sur le positionnement des UR au sein de l'Établissement, sur la méthodologie utilisée pour construire le projet et pour désigner le porteur de projet, et non sur le fond scientifique.

- **Rappel de la méthodologie**

- **Au 14/4, 39 auditions réalisées**

Il reste 20 laboratoires à auditionner.

- **Éléments de bilan :**

- Retours positifs (qualité des échanges perçue comme supérieure à celle des échanges avec les comités HCERES)
- Qualité des lectures et des questions des rapporteurs CS
- Investissement des Directrices et Directeurs de Pôle
- Présence systématique de membres du CS
- Excellente vision d'ensemble des UR

- **Points de vigilance pour**

- Temps un peu trop contraint (1h)
- Emprise organisationnelle et temporelle de l'exercice

Doctorat

Rappel

- Entretiens sur site le 23 Novembre 2022, spécifiques pour doctorat et ED (Écoles Doctorales)
- Entretiens sur site les 30 Janvier, 1 et 2 février 2023, pour évaluation de l'Université (quelques entretiens sur le doctorat, VP, directrice/directeur d'ED et doctorants)

Rapports HCERES sur doctorat et ED

transmis le 30 janvier (veille de l'audition HCERES de l'Établissement)

- Demandes de corrections d'erreurs factuelles : transmises le 13 février, validation de certaines demandes de correction par l'HCERES → rapport « final »
- Observations Université de Lorraine et ED sur le rapport : le 03 mars → document publié en complément du rapport
- Documents en vue de l'accréditation 24/28 : transmis le 31 mars

Intitulés des doctorat/HDR pour la prochaine contractualisation :

Les intitulés par ED devront être validés en CLED (Collège Lorrain des Écoles Doctorales), puis CS et CA → *Travail préparatoire avec les ED en lien avec la reconfiguration de quelques laboratoires (ex : 2L2S qui a été scindé en 2)*

- **Points forts**

- Politique doctorale affirmée et ambitieuse, accompagnée de moyens humains et d'une organisation efficace appréciée de tous les acteurs,
- Harmonisation des pratiques, amélioration du suivi des doctorants,

- Offre de formation claire et structurée,
- Soutien financier de la formation doctorale par les projets du PIA, renforçant l'interdisciplinarité,
- Taux d'emploi excellent des docteurs,
- Actions à l'international (nombre de cotutelles, mobilité sortante, etc.) accentuant la visibilité du doctorat
- Actions de promotion du doctorat, pour la science ouverte et la médiation scientifique, où l'Université de Lorraine est très active et pionnière.

- **Points faibles**

- Approche par compétences au niveau de la formation doctorale encore inexistante,
- Dispositif de suivi de la carrière des docteurs perfectible,
- Hétérogénéité et (parfois) manque de transparence dans les critères d'attribution des CD de l'Établissement,
- Faible représentation des UR dans le pilotage de la formation doctorale,
- Absence d'évaluation de la formation doctorale (au sens large) par l'ensemble de ses usagers
- Formations dispensées en anglais en nombre insuffisant.

- **Recommandations**

- Améliorer le contenu de l'offre de formation et son pilotage, à mener conjointement avec la déclinaison en compétences de cette offre et grâce à une évaluation systématique de la formation doctorale par l'ensemble de ses usagers.
- Mener un travail de réflexion sur la politique d'attribution des Contrats Doctoraux pour mieux articuler les relations pôles-ED-UR et rendre plus transparents les critères d'attribution dans certaines disciplines.
- Favoriser une meilleure implication des HDR (Habilitation à Diriger des Recherches) dans le dispositif de la formation doctorale → mieux les sensibiliser sur la question du projet professionnel et de l'après-thèse des doctorants qu'ils encadrent.
- Limiter les encadrements encore excessifs et réduire le nombre de doctorants sans financement et les durées de thèses trop longues dans les ED SHS (Sciences Humaines et Sociales).
- Exploiter les résultats du devenir des docteurs, en améliorant les taux de retour des enquêtes et utiliser la connaissance de leurs trajectoires professionnelles comme élément de pilotage de sa formation doctorale.

Comme M. Alain HEHN, M. Olivier GARET trouve que la trop grande fréquence de thèses non financées est un réel problème.

La Présidente se réjouit que cette situation soit en train d'être progressivement rattrapée.

M. Christophe SCHMITT estime que les choses changent et que l'attractivité du doctorat doit être une question qui préoccupe la communauté universitaire. Un travail de fond doit être initié d'autant que certaines pistes sont intéressantes.

Les points 7 à 11 font l'objet d'un vote groupé

7. **DEMANDES d'OUVERTURE de FORMATIONS en APPRENTISSAGE**

DOCUMENT TRANSMIS AUX ADMINISTRATEURS

ANNEXE 3

Mme Vasilica LE FLOCH demande, via M. Jean-Marc MARTRETTE, la raison de l'absence d'ouverture de formations en apprentissage dans le collégium ALL (Arts, Lettres et Langues).

M. Nicolas OGET relate qu'il n'y a pas eu de demandes de nouvelles ouvertures en apprentissage de la part du collégium ALL. En tous cas, M. Nicolas OGET assure qu'il n'y a eu aucun vote contre une ouverture quelconque dernièrement. Il regardera quelles sont les formations en apprentissage qui relèvent du collégium ALL.

7bis. MODIFICATION du CALENDRIER de MISE en ŒUVRE des UE LIBRES 2023-2024 : CORRECTION de la DATE de 2^{EME} SESSION

DOCUMENT TRANSMIS AUX ADMINISTRATEURS

ANNEXE 4

8. MODIFICATION des MODALITÉS d'ADMISSION 2023 : AJOUT d'une CAPACITÉ d'ACCUEIL en LICENCE PROFESSIONNELLE *Systèmes Automatisés et Réseaux et Informatique Industrielle* – RENTRÉE 2023

DOCUMENT TRANSMIS AUX ADMINISTRATEURS

ANNEXE 5

9. MODIFICATION des MODALITÉS d'ADMISSION 2023 : CORRECTION de DATES de CANDIDATURES (IUT de Metz)

DOCUMENT TRANSMIS AUX ADMINISTRATEURS

même annexe **ANNEXE 5**

10. VALIDATION des MOTIFS de REFUS dans la PLATEFORME MONMASTER

DOCUMENT TRANSMIS AUX ADMINISTRATEURS

ANNEXE 6

M. Jean-Marc MARTRETTE intervient au nom de Mme Vasilica LE FLOCH : au sujet du motif de refus numéro 4 : « Niveau insuffisant au regard des prérequis de la formation, du niveau des candidatures examinées et du nombre de places disponibles », elle trouve que le "tout en un" laisse entendre que les 3 conditions doivent être remplies.

Mme Sarah WEBER explique que ce motif sous-entend qu'il a été procédé à une analyse de tous les dossiers, que l'on constate que ce dossier, par rapport aux autres, a un niveau insuffisant. En effet, la mention seule « niveau insuffisant » ne serait pas acceptée : il faut préciser « au regard de l'ensemble des dossiers, de l'analyse, etc... ».

Mme Sarah WEBER rappelle qu'il s'agit de réponses à entrer dans un logiciel ; c'est un moyen de contrecarrer le « niveau insuffisant » qui, de toute façon, conduit à l'annulation.

11. MODÈLES de CONVENTIONS FCA MANAGER :

DOCUMENTS TRANSMIS AUX ADMINISTRATEURS

ANNEXES 7.1 à 7.3

- a. Mise à jour de modèles existants
- b. Ajouts de nouveaux modèles

Les points :

7. Demandes d'ouverture de formations en apprentissage
- 7bis. Modification du calendrier de mise en œuvre des UE Libres 2023-2024 : correction de la date de 2^{ème} session
8. Modification des modalités d'admission 2023 : ajout d'une capacité d'accueil en Licence Professionnelle *Systèmes Automatisés et Réseaux et Informatique Industrielle* – rentrée 2023
9. Modification des modalités d'admission 2023 : correction de dates de candidatures (IUT de Metz)

10. Validation des motifs de refus dans la plateforme monmaster
11. Modèles de conventions FCA Manager
 - a) mise à jour de modèles existants
 - b) ajouts de nouveaux modèles

sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice Hors Présidente	30
Quorum	16
Membres présents	15
Membres représentés	7
Nombre de votants	22
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d' ABSTENTIONS	0

Les points 12 à 14 sont soumis à un vote unique

12. MESURE de SIMPLIFICATION : MODIFICATION de DIPLOMES d'UNIVERSITÉ (DU) et de DIPLOMES INTER UNIVERSITAIRES (DIU)
DOCUMENT TRANSMIS AUX ADMINISTRATEURS **ANNEXE 8**
13. CRÉATION du DIPLOME d'UNIVERSITÉ (DU) *Passerelle – Étudiants en exil*
DOCUMENT TRANSMIS AUX ADMINISTRATEURS **ANNEXE 9**
14. MODIFICATION de l'INTITULÉ du DIPLOME d'UNIVERSITÉ (DU) *Jurisocial* en DIPLOME d'UNIVERSITÉ (DU) *Pratiquer le droit social : conseiller et défendre – Jurisocial*
DOCUMENT TRANSMIS AUX ADMINISTRATEURS **ANNEXE 10**

Les points :

12. Mesure de simplification : modification de Diplômes d'Université (DU) et de Diplômes Inter Universitaires (DIU)
13. Création du Diplôme d'Université (DU) *Passerelle – Étudiants en exil*
14. Modification de l'intitulé du Diplôme d'Université (DU) *Jurisocial* en Diplôme d'Université (DU) *Pratiquer le droit social : conseiller et défendre - Jurisocial*

sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice Hors Présidente	30
Quorum	16
Membres présents	15
Membres représentés	7
Nombre de votants	22
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d' ABSTENTIONS	0

15. DOSSIER RELATIF à l'OUVERTURE du PARCOURS BIOLOGIE MÉDICALE et BIOTECHNOLOGIE – BUT GB
 DOCUMENT TRANSMIS AUX ADMINISTRATEURS **ANNEXE 11**

Pas de question, pas de remarque.

Le dossier relatif à l'ouverture du parcours Biologie Médicale et Biotechnologie – BUT GB est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice Hors Présidente	30
Quorum	16
Membres présents	15
Membres représentés	7
Nombre de votants	22
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d' ABSTENTIONS	0

16. ACCREDITATION 2024 : DOSSIERS des IUT
 DOCUMENTS TRANSMIS AUX ADMINISTRATEURS

ANNEXES 12.1 à 12.8
Annexe 12.1 : Dossier CCN IUT Henri Poincaré LONGWY

Annexe 12.2 : Dossier CCN IUT Hubert Curien ÉPINAL

Annexe 12.3 : Dossier CCN IUT METZ

Annexe 12.4 : Dossier CCN IUT Moselle-Est

Annexe 12.5 : Dossier CCN IUT NANCY-Brabois

Annexe 12.6 : Dossier CCN IUT NANCY-Charlemagne

Annexe 12.7 : Dossier CCN IUT SAINT-DIÉ

Annexe 12.8 : Dossier CCN IUT THIONVILLE-YUTZ

(NDLR : les annexes aux annexes ci-dessus sont consultables sur la clé USB se trouvant dans le classeur « DÉLIBÉRATIONS »)

La Présidente dit que les dossiers réalisés par les IUT dans le cadre du processus d'accréditation de l'Établissement ont été mis à disposition des Administrateurs. Les IUT, comme les écoles d'ingénieurs, ont un processus d'évaluation spécifique : c'est l'instance nationale, la CCN IUT (Commission Consultative Nationale des IUT), qui pose un regard sur la composante de formation. Chaque dossier des IUT de Lorraine reprend le référentiel d'évaluation des IUT.

La Présidente invite les Administrateurs à les consulter car ils montrent beaucoup de choses de ce que portent les IUT dans la relation qu'ils entretiennent avec des acteurs socio-économiques de proximité, ainsi que de la mise en place du diplôme BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) qui introduit des évolutions significatives dans la manière de faire formation.

Ce diplôme doit interroger voire inspirer à certains égards la communauté universitaire.

La Présidente espère qu'un jour, premièrement, l'Établissement aura la possibilité de donner accès aux Administrateurs, de la même manière, aux dossiers des écoles afin de partager l'information sur ces analyses qui sont produites au niveau de chaque composante de formation, et que, deuxièmement, l'Université de Lorraine arrivera à mettre en place ce même dispositif mais concernant cette fois-ci les UFR pour avoir un regard sur chaque composante de formation.

Les 8 dossiers des IUT présentés dans le cadre de la démarche d'accréditation 2024 sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Hors Présidente	
Quorum	16
Membres présents	15
Membres représentés	7
Nombre de votants	22
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

17. RÉPARTITION des CONTRATS DOCTORAUX dans le CADRE de la LOI de PROGRAMMATION de la RECHERCHE et du HANDICAP DOCUMENT TRANSMIS AUX ADMINISTRATEURS

M. Alain HEHN expose qu'à l'issue des travaux du conseil scientifique du 21 mars 2023, le Conseil d'Administration est invité à répartir 4 contrats doctoraux résultant de la loi de programmation de la recherche sur l'année 2023 :

- **Soutien aux sciences humaines et sociales :**
3 (trois) contrats doctoraux affectés aux pôles scientifiques « Connaissance, Langage, Communication, Société » (CLCS), « Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion » (SJPEG) et « Lettres, Langues, Espaces, Cultures, Temps » (LLECT) en lien avec un projet lié à la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) ;
- **Soutien aux doctorants en situation de handicap :**
1 (un) contrat doctoral handicap.

La Présidente ajoute qu'elle est intervenue auprès du Ministère car les modalités d'allocation des contrats doctoraux LPR étaient défavorables à l'Université de Lorraine puisque les contrats étaient attribués au prorata du nombre de contrats doctoraux dont disposaient déjà les établissements – ce qui favorisait une nouvelle fois les établissements bien dotés au départ, ce qui n'est pas du tout le cas de l'Université de Lorraine sur les contrats doctoraux sur moyens délégué de l'État.

Il devrait y avoir une correction dans le modèle d'allocation à partir de l'année 2024.

La répartition des contrats doctoraux dans le cadre de la Loi de Programmation de la Recherche et du Handicap est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice Hors Présidente	30
Quorum	16
Membres présents	15
Membres représentés	7
Nombre de votants	22
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d' ABSTENTIONS	0

**18. MOUVEMENT ACADÉMIQUE AENES 2023
DOCUMENT TRANSMIS AUX ADMINISTRATEURS**

Mme Myriam DORIAT-DUBAN propose aux Administrateurs de reporter ce point de la rubrique Ressources Humaines au prochain Conseil d'Administration, sachant qu'un groupe de travail va être mis en place suite au vote unanimement contre du Comité Social d'Administration (CSA).

M. James GREENWOOD porte à la connaissance des Administrateurs de la déclaration faite lors du CSA exceptionnel.

« *Déclaration des organisations syndicales représentées au CSA de l'Université de Lorraine :*

Madame la Présidente, vous avez convoqué, pour un CSA exceptionnel le jeudi 30 mars de 16h à 17h, alors que plusieurs d'entre nous, membres du CSA et de la formation spécialisée, seront en formation.

Cette convocation fait suite à un vote unanimement défavorable lors du CSA du 9 mars dernier sur le tableau de mouvement académique AENES que vous nous avez présenté.

Par ce vote, nous nous sommes opposés au fait que seuls 4 postes sur 44 sont publiés. Or, le document que vous présentez pour ce CSA exceptionnel est identique à celui présenté au CSA le 9 mars - même s'il est accompagné d'un document qui se veut explicatif, mais n'apporte pas de modification sur la proposition de publication.

Nous considérons que notre proposition du 9 mars n'a pas été entendue et qu'il n'y a donc aucun dialogue social sur cette question.

Nos propositions pour sauver le corps de l'AENES qui est en danger sont les suivantes :

- *nécessité d'une publication des postes au niveau académique AMIA ainsi que sur la PEP ;*
- *anticipation des départs en retraite afin de permettre et d'inciter des modalités intra-académiques.*

Nous maintenons notre demande d'un groupe de travail sur la question qui n'a pas eu de réponse lors du dernier CSA. Nous demanderons probablement la tenue d'un CSA exceptionnel sur ces questions ainsi que le prévoit l'article 7 de notre règlement.

Les élus UNSA-CGT-FSU-SUD-SGEN-SFDT »

La Présidente répond que le groupe de travail est donc mis en place ; les postes ne seront pas publiés : ce ne sera pas 4 postes mais zéro. Elle note les pistes de travail qui sont données. Ce sujet est extrêmement complexe, il ne sera pas abordé ici aujourd'hui car elle ne souhaite pas d'expressions trop rapides sur une problématique aussi complexe.

Compte-tenu qu'il est légitime que les élus du Conseil d'Administration disposent de toutes les informations qui sont nécessaires pour se faire une idée de la problématique de l'AENES, **le point est REPORTÉ.**

M. Jean-Marc MARTRETTE remercie la Présidente d'avoir repoussé ce point suite à l'avis du CSA.

Le point n'a pas été repoussé mais simplement pas mis au vote, précise la Présidente qui a expliqué, lors du premier CSA, qu'elle était dans l'impossibilité de présenter une autre solution que celle posée sur la table.
La Présidente trouve normal et s'attendait à ce que les organisations syndicales lui reprochent de remettre le même document au vote, mais elle était dans l'impossibilité de formuler d'autres propositions ; il lui a semblé respecter les expressions du CSA, tout en amenant le sujet au Conseil d'Administration puisque ce sujet doit faire l'objet d'une information complète des Administrateurs. Merci pour le merci, ajoute la Présidente.

Point **REPORTÉ**

19. SERVITUDE de TRÉFONDS – INTERCONNEXION et EXTENSION des RÉSEAUX de CHALEUR S.E.E.V. (SERVICES ÉNERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE VANDOEUVRE) VILLE et S.E.E.V. BRABOIS-CONCÉDANT MÉTROPOLE
DOCUMENT TRANSMIS AUX ADMINISTRATEURS **ANNEXE 13**

Aucune présentation n'est prévue sur ce point.

Les membres du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine **acceptent à l'unanimité** la demande de servitude de Tréfonds – interconnexion et extension des réseaux de chaleur s.e.e.v. (Services Énergétiques et Environnementaux de Vandoeuvre) Ville et s.e.e.v. Brabois- concédant Métropole, afin de permettre le passage des réseaux au profit des installations de l'Université de Lorraine mais aussi de tiers (clinique Saint-André, CNRS, INRS).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Hors Présidente	
Quorum	16
Membres présents	15
Membres représentés	7
Nombre de votants	22
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d' ABSTENTIONS	0

20. AVENANT NUMÉRO 6 au CONTRAT de PARTENARIAT RELATIF à la RÉALISATION du POLE BIOLOGIE-SANTÉ sur le PLATEAU de BRABOIS à VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
DOCUMENT TRANSMIS AUX ADMINISTRATEURS **ANNEXE 14**

M. Jean-Luc METZGER se pose des questions sur ce bâtiment en Partenariat Public-Privé (PPP) et voudrait notamment savoir si les dépenses sont raisonnables vis-à-vis du niveau du bâtiment. En particulier, il a vu qu'il était mentionné, dans le document en **annexe 14**, des températures à 21° au lieu de 20° – ce qu'il n'a pas compris.

Sur le sujet des températures de chauffe, les prestataires respectent les préconisations. La Présidente dit que l'Université va rediscuter les besoins avec le prestataire qui fournit le chauffage des bâtiments.

Oui, forcément, dès qu'il y a des interventions nécessitant des dépenses qui ne sont pas prévues dans les fonctionnalités initiales du bâtiment, c'est exactement comme quand on intervient pour modifier des espaces dans des bâtiments que l'Université de Lorraine a en gestion directe, indique la Présidente.

Elle rappelle, d'une part, que si le mécanisme de financement des PPP n'avait pas existé, les bâtiments en question n'existeraient pas et, d'autre part, que l'exploitant doit fournir le bâti dans le même état qu'au point de départ mais 25 ans plus tard.

En revanche, dès qu'on fait des modifications ou des interventions qui n'étaient pas prévues dans les plans initiaux, l'Université de Lorraine doit les financer, explique la Présidente.

M. Jean-Marc MARTRETTE a regardé le document et il s'est rendu compte que beaucoup de demandes émanaient d'odontologie (dont il était en charge à l'époque). Pour rassurer M. Jean-Luc METZGER sur le financement, il relate que ce financement a permis de créer une halle technique odontologique – entièrement financée sur des conventions de partenariat, soit avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), soit avec un partenaire industriel dont il ne citera pas le nom.

La Présidente confirme que les températures de chauffe vont être vérifiées car elle croit que, dans la halle d'ingénierie en odontologie, il n'est pas besoin de températures particulières pour travail.

M. Jean-Marc MARTRETTE acquiesce pour une partie du local mais précise que, pour l'autre partie, il existe des contraintes pour l'utilisation des machines qui doit se faire dans un environnement à température constante.

Les membres du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine **approuvent à l'unanimité** le contenu de l'avenant n°6 au Contrat de Partenariat Public-Privé du pôle Biologie-Santé, conclu le 28 janvier 2016, régi par les dispositions de l'ordonnance n°2004-559 du 17 juin 2004 sur les contrats de partenariat (qui continue à régir le contrat en cause), et **chargent** la Présidente de l'Université de Lorraine à procéder à la signature du document.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Hors Présidente	
Quorum	16
Membres présents	15
Membres représentés	7
Nombre de votants	22
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d' ABSTENTIONS	0

21. ADMISSIONS en NON-VALEUR

DOCUMENT TRANSMIS AUX ADMINISTRATEURS

ANNEXE 15

M. Vianney CAMUS fait référence à une réunion au collégium DEG, où il a été fait état d'une mauvaise communication entre l'agence comptable et les UFR, qui poserait des problèmes quand les personnes ne paient pas – les UFR n'étant pas au courant du non-paiement à l'agence comptable.

Il demande si cette situation n'engendre pas des non-recouvrements.

M. Frédéric DRUE ne pense pas qu'il y ait de mauvaise communication entre ses services, les composantes et les directions mais plutôt une méconnaissance de l'outil informatique « SIFAC ». Cet outil est à disposition de tous les responsables financiers (soit de plus de 800 personnes de l'Établissement). Dans « SIFAC », on arrive à suivre, à tout moment, le recouvrement d'une créance ou pas, à savoir si celle-ci est soldée ou pas.

Pour M. Frédéric DRUE, c'est plutôt une méconnaissance de l'outil informatique ou alors le fait que les personnes n'aillent peut-être pas frapper à la bonne porte pour recueillir les informations.

On va essayer de mettre en place prochainement un « service spécialisé recettes » qui va normalement permettre d'améliorer la communication et les échanges entre l'agence comptable et les services et les composantes. Pour autant, il restera un seul outil : « SIFAC », outil partagé.

Si les personnes ne savent pas l'utiliser, elles ne peuvent malheureusement pas savoir si un redevable a soldé sa dette ou pas, si un échéancier a été accordé par l'Agent Comptable ou si une admission en non-valeur a été prononcée, constate M. Frédéric DRUE.

Les membres du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine **proposent à l'unanimité** d'admettre en non-valeur les créances à hauteur de **189 049,21 €**, figurant dans le tableau présenté en **annexe 15**.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice Hors Présidente	30
Quorum	16
Membres présents	15
Membres représentés	7
Nombre de votants	22
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d' ABSTENTIONS	0

22. BILAN des ACTES 2022 PRIS par le PRÉSIDENT et la PRÉSIDENTE en VERTU de la DÉLÉGATION d'ATTRIBUTIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION en DATE du 23 MAI 2017 et du 31 MAI 2022 (INFORMATION)

DOCUMENT TRANSMIS AUX ADMINISTRATEURS

ANNEXE 16

Mme Sarah WEBER commente le bilan des actes pris sur délégation de la Présidente et le bilan des contentieux. D'une année à l'autre, en fonction des dossiers, l'Université de Lorraine en perd certains en contentieux dans des situations quelque peu particulières (accidents de travail, par exemple). En règle générale, l'Université a une grande majorité de dossiers gagnés ou désistés (ce qui revient au même puisque la personne en face se retire, pensant qu'elle ne gagnera pas).

Mme Sarah WEBER signale une erreur mineure dans le tableau : dans la rubrique « dons et legs », un legs de petite taille de livres en anglais pour l'UFR ALL devrait figurer.

M. Olivier GARET est étonné que, sur les contentieux traités par l'Université de Lorraine en 2022, il n'y ait seulement un aspect numérique qui soit transmis aux Administrateurs.

Mme Sarah WEBER propose de réaliser un tableau avec des catégories car il ne lui est pas possible de détailler chaque contentieux.

Point d'information, pas de vote.

La Présidente lève la séance à 13h10.



Hélène BOULANGER
Présidente de l'Université de Lorraine